



●  
●  
●

# le petit tacot

le magazine communal de Hédé-Bazouges  
numéro 87 - janvier 2019

—  
**HÉDÉBAZOUGES**  
—

**une commune  
pas si commune !**

Ou le bonheur à la ville  
et réciproquement



■ **Directeur de la publication**

Jean-Christophe BÉNIS

■ **Rédaction & photos**

Isabelle CLÉMENT-VITORIA,  
Christian VEYRE, Mikaël TARDIF,  
Nadine STÉPHAN, Claire PINEL-  
THIERRY, Damien MEYER, Valérie  
AUTISSIER, Mireille CADOU, Chloé  
CLÉMENT, Nathalie LE GRAËT, Guy  
CASTEL et François GABORIAU.

■ **Maquette**

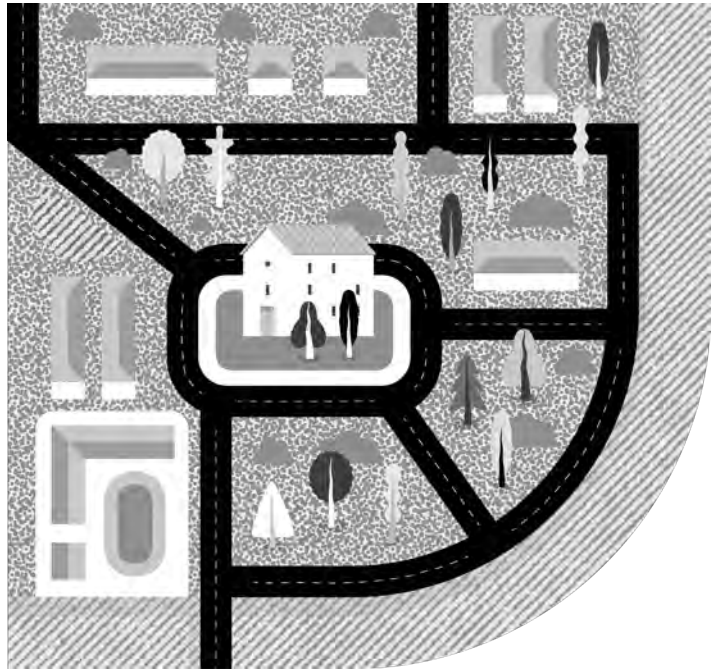
Nathalie LE GRAËT

■ **Impression** ATIMCO Combourg -  
Imprimé sur papier recyclé

■ **Tirage** 1200 exemplaires

---

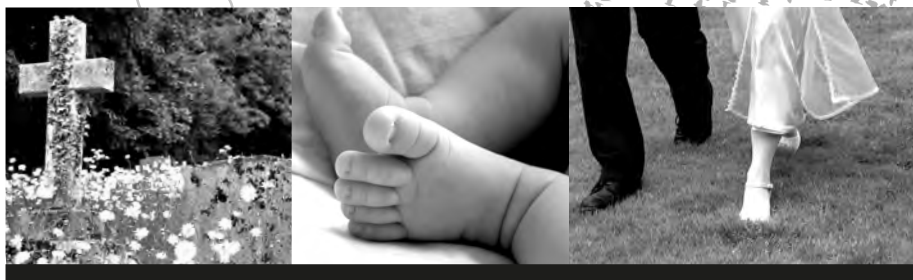
Le prochain tacot sortira en  
juillet 2019. Les textes sont à  
envoyer avant le 31/05/2019 à  
[isabelle.mairiehb@gmail.com](mailto:isabelle.mairiehb@gmail.com)  
ou [mairie@hede-bazouges.fr](mailto:mairie@hede-bazouges.fr)



# Sommaire

numéro 87 - janvier 2019

- L'état civil \_\_\_\_\_ page **02**
- L'édito du Maire \_\_\_\_\_ page **03**
- Ça se passe chez nous \_\_\_\_\_ page **04**
- Les écoles \_\_\_\_\_ page **10**
- Dossier :  
Les 10 ans de la fusion \_\_\_\_\_ page **16**
- Recette \_\_\_\_\_ page **36**
- Environnement \_\_\_\_\_ page **37**
- Intercommunalité \_\_\_\_\_ page **38**
- Les gens d'ici \_\_\_\_\_ page **40**
- La tribune \_\_\_\_\_ page **44**
- L'agenda \_\_\_\_\_ page **45**
- Permis & travaux \_\_\_\_\_ page **45**
- Ils se sont installés \_\_\_\_\_ page **46**



## Les nouveaux nés...

Julien GORON \_\_\_\_\_ né le 28/06/2018  
Yanis NONCLERCO \_\_\_\_\_ né le 15/07/2018  
Garance CAILLÈRE \_\_\_\_\_ née le 18/07/2018  
Alexandre LEVADOUX \_\_\_\_\_ né le 16/08/2018  
Clémence THÉBAULT \_\_\_\_\_ née le 26/08/2018  
Rose LECUYER \_\_\_\_\_ née le 20/09/2018  
Albin LECUYER \_\_\_\_\_ né le 20/09/2018  
Gabin JUHEL \_\_\_\_\_ né le 08/10/2018  
Hugo TEXIER \_\_\_\_\_ né le 20/10/2018  
Mia COLIN \_\_\_\_\_ née le 15/11/2018  
Marie HIROUX LEBLAY \_\_\_\_\_ née le 19/11/2018  
Lucie DUSUZEAU PASCAL \_\_\_\_\_ née le 19/11/2018  
Félix THÉBAULT \_\_\_\_\_ né le 22/11/2018

## Ils se sont unis...



Frédéric HAMELIN et  
Aude MASSEMBO N'KOULA \_\_\_\_\_ mariés le 08/09/2018  
Antonin LE CAMPION et Aline LE FÉON \_\_\_\_\_ pacsés le 25/07/2018  
Dimitri THOUVENIN et Laurine FERREIRA \_\_\_\_\_ pacsés le 22/11/2018

## Ils nous ont quittés...



Marie CHESNOT veuve BEAUMANOIR \_\_\_\_\_ décédée le 16/08/2018  
Emmanuelle LEMETAYER \_\_\_\_\_ décédée le 17/08/2018  
Monique RIAUX épouse ROUAULT \_\_\_\_\_ décédée le 07/10/2018



>  
Jean-Christophe Bénis  
Maire de Hédé-Bazouges

## 10 ans déjà !

En 2009, le Conseil Municipal décidait la fusion des communes de Hédé et de Bazouges-sous-Hédé, après 35 ans de fusion par association entre Hédé, Bazouges-sous-Hédé et Saint-Symphorien. Ce choix a été fait par les habitants, puisque par référendum du 24/01/2007, Saint-Symphorien a décidé de quitter l'association des trois communes alors que Bazouges-sous-Hédé refusait la séparation et demandait donc la fusion. Et oui, Hédé n'était pas consulté dans ce projet de séparation ou fusion ... la loi était ainsi faite.

Et voilà, déjà 10 ans que Hédé et Bazouges-sous-Hédé ont uni leur destin et force est de constater que ça marche ! Un équilibre s'est fait entre les deux communes, où Hédé a conforté les services pour le bien de tous et Bazouges-sous-Hédé a gardé ce côté « campagne », « nature », aimé et reconnu. Il nous a donc paru important de revenir sur cette page d'histoire, assez unique et de donner la parole à un certain nombre d'entre vous pour tout simplement se souvenir, sans aucune amertume, ni rancœur. Chacun a réussi à accepter ce choix et nous avons et devons continuer à construire ensemble. Bonne lecture du dossier de ce Petit Tacot, qui ravivera des souvenirs pour certains et donnera une leçon d'histoire pour les plus récemment arrivés.

## Du mode guichet... au mode projet

Depuis ces 10 ans de fusion, beaucoup de choses ont évolué et notamment l'approche par les élus dans le montage des projets et des modalités du financement... nerf de la guerre.

Auparavant, de nombreux projets étaient presque systématiquement subventionnés par les différentes collectivités, Etat, Région, Département. Aujourd'hui les aides sont demandées et obtenues sous forme d'appel à projet, ce qui a peut-être plus de sens, nous obligeant à avoir une vision plus globale de nos projets. Ainsi nous avons obtenu 80% d'aides européennes (Leader) pour le Bar'zouges et la Salle Agora, après

avoir été auditionné par un comité de sélection au niveau du Pays de Saint-Malo. Le 20 novembre dernier, à ce même comité, nous avons présenté le projet de « sentiers d'interprétation et d'initiation au dessin », travaillé avec l'association Bazouges Nature. Bonne nouvelle, nous avons obtenu 16 sur 16 pour une demande de subvention à hauteur de 80%, avec un travail très important de Bazouges Nature. Nous voyons, en plus, ainsi l'importance de partager sur nos territoires des projets avec les habitants. Merci à eux.

Il en est de même à la Communauté de communes Bretagne Romantique, où j'ai pu conduire le projet TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) qui nous a permis d'acheter des vélos électriques et une voiture électrique avec des aides de l'Etat. Les élus ont compris ces nouvelles démarches et nous nous sommes mobilisés sur ce sujet pour obtenir des financements indispensables à la réalisation des projets.

## Les projets en cours

Il sera le projet le plus « lourd » et visible du mandat : l'aménagement des rues du bourg de Hédé, qu'il devenait urgent de réaliser pour organiser le stationnement et sécuriser les piétons. Vous trouverez un article plus loin sur ce sujet, qui détaille les différentes phases de travaux. Merci pour votre patience à tous, face à la gêne de ces travaux.

En décembre, les élus ont retenu les entreprises pour la restauration complète du clocher de Hédé. Il n'y avait plus le choix. Maintenant, nous allons rédiger les demandes de subventions pour, là aussi, financer au mieux ce projet, inscrit au budget 2018.

Enfin, une étape que l'on sait importante va avoir lieu le 14 janvier avec la venue du juge des expropriations pour un transport sur les lieux dans le but de fixer (enfin) un prix de cession des terrains prévus pour la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée). On ne peut que regretter qu'une négociation d'achat de terrain n'ait abouti mais le projet ZAC est déclaré d'utilité publique car il va être au service de tous : arrêt de bus intermodal, restructuration du commerce, future médiathèque, jardin public en cœur de bourg... C'est tout ça la ZAC, un projet global, avec une vision sur 20 ans à l'échelle de notre commune. La persévérance paie et nous allons poursuivre ce dossier, capital pour l'avenir.

Vous le comprenez, 2019 sera aussi bien chargé. Nous sommes au travail pour le bien être de chacun. Que 2019 vous garde en bonne santé, vous apporte bonheur en famille et entre amis, sans oublier son voisin qui peut avoir besoin.

## Très bonne année 2019 !

# Depuis septembre, 17 représentations ont déjà eu lieu !

2 en plein air, 7 réservées pour des élèves et 8 ouvertes à tous.



> MACGYVER



© Lise Gaudaire

La nouvelle saison du Théâtre de Poche s'est ouverte en plein air avec un spectacle en immersion dans la carrière au Rocher Abraham de Saint-Pierre-de-Plesguen. Cinq comédiens ont guidé un petit groupe de spectateurs à travers la carrière pour l'explorer sous toutes ses facettes. Pendant ce temps-là, les portes du Théâtre de Poche étaient ouvertes ! Des visites guidées ont été menées tout au long de la journée pour faire découvrir les coulisses du théâtre et son fonctionnement.

Les spectateurs ont ensuite retrouvé Enora Boëlle qui a présenté début octobre son dernier spectacle : J'ai écrit une chanson pour MacGyver. Après l'explora-

tion de l'enfance dans Moi, canard, c'est l'adolescence que ce nouveau spectacle met en lumière.

A la veille des vacances de la Toussaint, Panoramas a réuni petits et grands pour un voyage musical.

Comme chaque année au mois de novembre, un rendez-vous concert est organisé en partenariat avec les Trans. Pour cette édition, c'est Initials Bouvier Bernois qui s'est produit en avant-première en Bretagne romantique avant de jouer à Rennes en décembre.

Enfin, Carnet de poche, le spectacle de Vincent Voisin, a été présenté pour la première fois au public.

Le deuxième semestre sera ponctué de temps forts. 2 équipes accompagnées par le Théâtre de Poche dans la création de leur spectacle présenteront leur travail : Céline Cartillier avec Champ Constant et Lucien Fradin avec Wulverdinghe.

On retrouvera ensuite la tournée sur les deux communautés de communes avec le spectacle Camping interdit de Benoît Sicat. La saison se terminera au mois de mai pour laisser la place aux préparatifs de BONUS !

## Synopsis du film « Nous, Tikopia » de Corto Fajal

Sur l'île de Tikopia, le jeune roi Ti Namo a la lourde tâche de maintenir les conditions de vie de son peuple et les transmettre aux générations à venir. Issus d'une civilisation vieille de 3 000 ans, lui et son peuple sont désormais confrontés à des enjeux qui perturbent la relation millénaire qu'ils entretiennent avec leur île. Pour relever ce défi, Ti Namo s'appuie sur l'héritage de ses ancêtres qui ont bâti un système dans lequel depuis toujours l'île est leur principal partenaire. Dans une ambiance sonore et musicale organique, le film renvoie comme un miroir, le reflet de notre monde et illustre les choix qui déterminent la survie ou non d'une civilisation. C'est finalement un peu de la grande histoire de l'humanité qui se raconte sur cette Terre miniature. 99

Sur vos écrans, au cinéma de  
Combourg en janvier 2019  
[www.tikopia-lefilm.com](http://www.tikopia-lefilm.com)



# Laoi vasia ( Bonjour ) au Roi de Tikopia

> LE ROI DE TIKOPIA ET  
SA DÉLÉGATION ONT  
DÉCOUVERT L'OUVRAGE  
DES 11 ÉCLUSES



## Pourquoi le roi de Tikopia est-il venu à Hédé-Bazouges ?

Les Tikopiens vivent à Tikopia, île polynésienne de 5km<sup>2</sup> et 2000 habitants appartenant à l'archipel des îles Salomon en plein Pacifique. C'est cette île qui a intéressé Corto Fajal, habitant sur le territoire de la Bretagne Romantique et réalisateur du documentaire « Nous, Tikopiens », sorti sur les écrans en novembre dernier.

C'est en invité que la délégation et le roi sont venus découvrir la Bretagne Romantique et le site des 11 écluses cet automne. A Hédé-Bazouges, la

délégation était très intéressée par le fonctionnement du canal car les tikopiens sont préoccupés par la pénurie d'eau potable. En effet, ce peuple est victime de la montée des eaux et des changements climatiques avec une recrudescence des cyclones ayant des conséquences dramatiques, comme le cyclone Zoé qui a détruit toute l'île en 2002.

C'est la première fois que le roi sortait de l'île. Et quel périple ! Il faut d'abord embarquer sur le bateau de ravitaillement qui dessert l'archipel des îles Salomon tous les 3 mois et compter 2 à 3 semaines avant de rejoindre l'aéroport de l'île principale

puis compter 30 heures de vol ! On comprend mieux quand ils vous disent : « Vous les « blancs », vous avez l'heure mais vous n'avez pas le temps alors que nous, nous n'avons pas de montre mais nous avons le temps »

Alors AUE (merci en tikopien) au roi Ti-Namo d'être venu jusqu'à nous !

La délégation a poursuivi sa visite en Bretagne Romantique et ensuite sur Paris pour la promotion du film.

## Le bilan énergétique de la commune

▽ Lors du Conseil municipal du 16 novembre 2018, le bilan énergétique du patrimoine communal a été présenté par le conseiller en énergie partagé du Département d'Ille et Vilaine. Il s'agit d'un bilan détaillé des consommations et dépenses par postes (bâtiments et éclairages publics). Il présente l'évolution des consommations des trois dernières années et intègre les actions menées en faveur de la maîtrise de l'énergie, ainsi que l'apport des énergies renouvelables. La comparaison par collectivités adhérentes au CEP sur le territoire de la Bretagne Romantique est également exposée. Le bilan énergétique s'appuie sur la loi relative à la transition énergétique en prenant comme référence l'année 2012. A l'échelle de la commune d'Hédé-Bazouges, **en 2017, les consommations globales d'énergie finale ont diminué de 4%, les rejets d'émissions de gaz à effet de serre de 47% et la consommation d'énergie fossile de 30% par rapport à 2012.** La part des énergies renouvelables a également été portée à 30% des consommations finales d'énergie de la commune. Ces chiffres sont le fruit d'un ensemble d'actions menées par la commune. La rénovation de l'éclairage public, le suivi des consommations, l'isolation des bâtiments publics, l'intégration des certificats d'économie d'énergie et le développement des énergies renouvelables en sont des exemples. Néanmoins, cette baisse des consommations ne compense que partiellement l'augmentation du coût des énergies qui est estimé à 5% par an. Entre 2012 et 2017, la facture énergétique de la commune a en effet augmenté de 4%.

**La commune a bien pris conscience des enjeux écologiques et environnementaux, et poursuit sa transition énergétique en matière de**

**réduction des consommations d'énergie, d'amélioration énergétique de son patrimoine bâti, du développement des énergies renouvelables et d'exemplarité auprès de ces concitoyens.** □

## Opération broyage sapins de Noël

▽ Les sapins de Noël naturels (sans neige artificielle, sans décoration et sans sac) peuvent connaître une seconde vie. Deux aires de dépôt sont installées du 7 au 22 janvier place du château et place du Mille Club. Les sapins déposés seront recyclés en broyat le 23 janvier à 9h, place du château et à 14h, place du Mille Club. Les habitants peuvent apporter leur sapin et récupérer du broyat s'ils le souhaitent (prévoir un sac). □

## Le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18

▽ Près de deux millions de français tués, c'est l'effarant bilan de la première guerre mondiale. Dimanche 11 novembre, sur la place de la mairie et devant le monument aux morts, la population de Hédé-Bazouges a rendu hommage aux 70 enfants de la commune tués sur le champ de bataille. Lors de la commémoration organisée par l'UNC et en présence d'une assistance nombreuse, les enfants des deux écoles se sont rappelés le nom de ces martyrs de la paix et ont lu des poèmes pour demander la fin de cette folie qu'est la guerre. Devant le monument aux morts, pavés de dessins et de colombes réalisés par l'association FET-ARTS et les enfants de l'école Abbé Pierre, le clairon a sonné à quatre reprises le CESSER LE FEU, tel que l'entendirent avec soulagement les poilus, mettant fin à quatre années de souffrance. C'est avec émotion que l'assistance a chanté LA MARSEILLAISE accompagné à la trompette par Mr LAMARCHE

> ATELIERS, SPECTACLES, ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE AU BARZOUGES ET AUSSI COWORKING POUR LES TRAVAILLEURS ISOLÉS.



et au saxophone par Mr SAINT-JAMES. Pour conserver leur mémoire, une équipe de l'UNC a entrepris un laborieux travail de recherche afin de retrouver l'histoire, malheureusement très courte, des enfants de la commune morts pour la FRANCE. Leur biographie a été consignée dans un livre, illustré de nombreuses photos, livre qui peut être acheté auprès de JC COURTIN (prix 15€). □

> UN BEL HOMMAGE POUR LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14-18 ORGANISÉ PAR L'UNC AVEC LA PRÉSENCE DES ENFANTS DES DEUX ÉCOLES.



# Enbar'Zougez-vous !

Fidèle à sa tradition, le Bar'Zouges a cette année encore organisé de très nombreuses activités et animations qui ont permis à un public toujours plus large de partager des savoir-faire, des envies, des idées et aussi plein de bons moments. Les travaux d'aménagement des salles BIS et TER utilisées par l'association Ce Qui Nous Lie continuent, toujours réalisés par les bénévoles en partenariat avec la municipalité : nous sommes de mieux en mieux installés, et ce n'est pas fini !

## L'année 2018 a connu plusieurs moments forts :

>>> **Les Barz'beucs** dont le succès n'a pas été démenti cette année encore. Le concept fait de plus en plus d'adeptes, et la programmation musicale et théâtrale a de nouveau été plébiscitée. Cet événement estival, qui se déroule tous les jeudis de juillet et août, fait désormais partie de l'agenda culturel de notre territoire et attire maintenant un public de toute la région. Vivement la saison 2019 des Barz'beucs !

>>> **La P'tite Chope 2, Fête des bières du coin**, qui s'est déroulée les 29 et 30 Septembre, nous a fait découvrir et redécouvrir la riche production des acteurs locaux de la filière brassicole. Outre les stands de brasseurs, qui ont permis d'échanger avec les producteurs et de goûter leurs breuvages, les ateliers brassage et dégustation ont été très appréciés, et la conférence « bières bretonnes » a été suivie avec attention par un public d'amateurs. Les animations et le beau temps ont par ailleurs permis de passer un excellent moment de convivialité et d'échange dans le cadre très agréable du bourg de Bazouges.

>>> **La 6e édition du festival Ce Qui Nous Rit** a clôturé la programmation de l'année. Débutant comme il se doit par le très couru banquet du vendredi soir, le festival s'est terminé par le marché de Noël des artistes le dimanche. Le samedi, les festivaliers ont pu danser avec DJ PasKal, et exercer leur zygomatiques et leurs jambes avec le concert caustique de « Et Zig Et Zag ».

## L'année 2019 s'annonce encore bien remplie :

Au-delà de notre programme d'ateliers réguliers et des spectacles et animations que nous organisons 2 à 3 fois par mois (café qui joue, concerts, ciné-débat, conférences, expos, ...), nous proposons maintenant aux travailleurs isolés de venir partager la salle TER en espace de co-working tous les jeudis. Et n'oubliez pas de venir souffler notre 6ème bougie les 23 et 24 Mars, ça va être la fête !

Enbar'Zougez-vous ! Le Bar'Zouges est un lieu ouvert à tous, porté par l'association Ce Qui Nous Lie. Il a pour vocation d'être un lieu de convivialité favorisant le mieux vivre ensemble et les échanges de savoirs. Géré, porté et animé par des bénévoles, il fonctionne grâce à cette énergie, ses consomm'acteurs, ses donateurs et ses adhérents.

L'équipe  
du Bar'Zouges

**Ouverture jeudi 18h/21h & dimanche 16h/20h  
vendredi et samedi selon événements**  
Le Bar'Zouges – Maison des associations  
1 rue Jules Duval, 35630 Hédé-Bazouges  
barzouges@gmail.com  
Retrouvez nous sur... [www.cequinouslie.fr](http://www.cequinouslie.fr)  
Facebook : Barzouges-Cequinouslye  
Twitter : @barzouges  
Adhésion 2019 : 15€ pour une famille  
10€ à titre individuel

**Assemblée Générale de Ce Qui Nous Lie :**  
9 Février à 18h au Mille-Club



## Les ruines du château en meilleur état

La municipalité a entamé depuis plusieurs années la protection des ruines du château avec la consolidation du donjon par l'entreprise Joubrel puis des chantiers bénévoles qui ont permis de supprimer arbustes et végétaux ayant fragilisé les murs puis l'extraction des racines et enfin le rejointoiement des vestiges.

**Cette année, des bénévoles se sont déjà réunis 3 fois pour accélérer le mouvement de consolidation.** Les 2 derniers chantiers, conduits par Benoît Blié, artisan maçon spécialiste du bâti ancien, ont permis la pose de joints en chaux. Cet accompagnement est pris en charge par les services des Bâtiments de France.

Cette opération permet de sécuriser les lieux, de ralentir la dégradation, de freiner la pousse des végétaux et d'offrir un patrimoine attrayant pour la commune. **Le patrimoine de la commune sera mis en valeur prochainement par un panneau retraçant l'histoire du château réalisé par les élèves de CM2 de l'école des Courtillets.**

## Restauration du clocher de l'église de Hédé

L'état actuel du clocher nécessite une restauration complète. Le projet a été inscrit et voté au budget 2018. L'église étant inscrite au titre des monuments historiques depuis le 26 octobre 2017 et les travaux étant plus complexes que prévus, le conseil municipal a retenu le cabinet YLEX Architecte pour une mission complète d'étude de dépôt de permis de construire et de suivi de chantier. Lors de la séance du 16 novembre, le conseil municipal a approuvé le dossier PRO (Projet) et le DCE (Dossier de Consultation des entreprises) puis a de nouveau délibéré le 14 décembre pour choisir et attribuer les lots aux entreprises (lot charpente, maçonnerie et couverture incluant un lot échafaudage).

**Le démarrage des travaux est prévu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, suivant la disponibilité des entreprises.**

Avant cette remise à neuf qui est toujours un événement important pour une commune (où l'on ne voit ça qu'une fois dans sa vie !), un petit retour en arrière (ci-dessous) avec le rappel historique d'une église qui a connu des modifications importantes.

## Les maisons des gendarmes livrées en kit !

Vous avez sans doute remarqué ces camions, le mercredi matin, dans notre bourg transportant des maisons sur leur plateforme. Depuis la rentrée de septembre, les enfants étaient nombreux à assister à la livraison de ces logements en kit ! La gestion des logements des gendarmes a été confiée au bailleur social Néotoa qui a fait appel à la société Gasnier Promotion, à Liffré pour construire les 13 maisons des gendarmes. Les maisons en ossature bois T3, T4 et T5 sont le résultat de l'assemblage de 4 à 5 modules. Chaque construction abrite 3 ou 4 chambres, un espace de vie et un garage. Les modules sont fabriqués en atelier pendant 2 mois et il faut 1 mois de chantier sur place pour finaliser la construction. Seuls le ravalement et les peintures des maisons sont sous-traités. Le coût de revient par habitation oscille entre 1300€ et 1400€/m<sup>2</sup>. La fabrication modulaire en atelier permet de réduire les délais, de maîtriser la qualité, le suivi des constructions et ainsi de générer des économies réinvesties dans la performance thermique des maisons qui bénéficient d'une double isolation. L'entreprise Gasnier Promotion de 35 salariés, dirigée par Didier Gasnier, réalise entièrement plus d'une centaine de maisons par an. Quant aux locaux techniques des gendarmes, ils sont réalisés par la municipalité qui est maître d'ouvrage et assisté par l'Atelier du Canal, maître d'œuvre de l'opération.

**A savoir que le loyer versé par la gendarmerie permettra de rembourser l'emprunt contracté pour cet aménagement.**



> LE CLOCHER DE L'ÉGLISE DE HÉDÉ, CLASSÉE MONUMENT HISTORIQUE, SERA RÉNOVÉ PLUS DE 100 ANS APRÈS SA DERNIÈRE RECONSTRUCTION



> LES MAISONS DES GENDARMES ONT ÉTÉ LIVRÉS EN 4 OU 5 MODULES POUR EN SUITE ÊTRE ASSEMBLÉES SUR PLACE.



> LE CHANTIER BÉNÉVOLE APPREND LES TECHNIQUES DE BÂTI ANCIEN.

## Rappel historique de l'église de Hédé

▮ L'église priorale primitive, d'origine romane (fin 11<sup>ème</sup> ou début 12<sup>ème</sup>), dépendait de l'abbaye de Saint Melaine de Rennes. Elle est devenue paroissiale en 1792. L'édifice a subi plusieurs aménagements et transformations au cours des siècles, en témoignent les dates que l'on retrouve en divers endroits de l'église. La date de 1635 figure sur une pierre d'encadrement d'une baie murée sur le mur ouest du transept sud et celle de 1720 sur une pierre d'encadrement d'une baie en plein cintre de la façade sud. Le porche sud construit en 1818 remplace un porche ossuaire qui avait été construit à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle. Le clocher ainsi que la flèche en charpente ont été reconstruits en 1911-1912 modifiant radicalement la silhouette de ce denier. ¶

## Un nouveau chantier jeunes ?



> ANATOLE, ROMAIN ET CLÉMENT MULTIPLIENT LES DÉMARCHES POUR LA CONSTRUCTION DE PISTES PERMETTANT LE VÉLO ACROBATIQUE.

**Anatole, Clément, Romain, Marius, Etienne et Gabin rêvent depuis pas mal de temps d'un terrain de « Dirt » pour faire des figures acrobatiques en vélo.**

Mais quelle est la différence entre un terrain de Dirt et une piste de BMX race ou bi-cross ? C'est une question de bosses plus lisses, plus hautes et plus pointues qui permettent aux jeunes non pas de franchir les obstacles mais de faire des figures de style.

Nos jeunes collégiens ont déjà essayé de construire leur terrain de jeu eux-mêmes : dans un bois, près du terrain de foot ou près du canal avec pelles et pioches sans trop savoir si c'était autorisé. Au final, c'était de lourds travaux pour nos jeunes apprentis qui ont pourtant réussi de très belles bosses ! Mais aujourd'hui, les garçons aimeraient que la mairie les aide à construire un vrai terrain ou plutôt les 5 pistes rêvées en centre bourg pour un équipement accessible à tous, petits et grands. Projet à suivre...

## On recrute de Jeunes Sapeur Pompiers

**Les Centres de Secours de la Bretagne Romantique recrutent des Jeunes pour septembre 2019. Pour postuler il faut être né(e) en 2005 ou 2006 et habiter Hédé-Bazouges ou les alentours.**

Pendant 4 ans, les jeunes seront en formation dans les casernes de Hédé-Bazouges, Tinténiac ou Combourg. Pour s'engager dans cette formation, il faut être motivé(e) et avoir, chevillée au corps, l'envie de secourir les autres. La formation est basée sur le sport, l'apprentissage des gestes qui sauvent, les techniques de secours et de lutte contre l'incendie. Ces initiations ont lieu chaque samedi matin (hors vacances scolaires).

A l'issue de la formation, les jeunes seront opérationnels pour partir en intervention. Tests de sports et

entretien de recrutement auront lieu au printemps prochain. Les dossiers sont à télécharger sur le site : [www.udsp35.fr](http://www.udsp35.fr)

N'hésitez pas à passer à la caserne pour plus de renseignements.

> LES JSP LAISSERONT LEUR PLACE À UNE NOUVELLE PROMO À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE.



> SORTIE DES MATERNELLES  
AUX JARDINS ROCAMBOLE  
À CORPS NUDS

### Les élèves de maternelle se sont rendus au mois d'octobre aux jardins rocambole situés à Corps-Nuds.

▽ Fabrice et Noël, les deux animateurs des lieux ont accueillis les enfants et leur ont notamment expliqué le fonctionnement des toilettes sèches. Les élèves ont ensuite participé à 4 ateliers :

- une promenade dans les magnifiques jardins sous forme d'un petit jeu de piste afin d'admirer les jolies fleurs et œuvres d'art.
- la découverte des petites bêtes du jardin avec Fabrice : les enfants ont pu en attraper et en observer grâce à des petites loupes.
- la visite du potager avec Noël : les élèves ont touché, senti et même goûté des légumes, des fruits ou des plantes.
- la préparation du goûter des lutins en disposant sur la table des éléments naturels (feuilles, branches, fruits...)

Un pique-nique zéro déchet, sous un ciel ensoleillé à chaque fois, a clôturé ces deux belles matinées ! □



> LES ENFANTS ONT PARTICIPÉ À PLUSIEURS ATELIERS DE DÉCOUVERTE DONT LA DÉCOUVERTE DES PETITES BÊTES ET DU POTAGER.

# L'armistice de la guerre 14-18



> LE PRÉSIDENT DE L'UNC ET SON SECRÉTAIRE, JC COURTIN ET LE GÉNÉRAL BOUCHER, ONT ANIMÉ UN DÉBAT SUR LE THÈME DE LA GUERRE 14-18 ET ONT RÉPONDU AUX NOMBREUSES QUESTIONS.

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18, notre classe a travaillé sur la première guerre mondiale. Nous avons étudié le livre intitulé « La véritable histoire de Marcel soldat pendant la première guerre mondiale ». Nous avons appris beaucoup de choses : les causes de la guerre, les conditions de vie des soldats dans les

tranchées, les grandes batailles et les conséquences de cette guerre mondiale.

Le 9 novembre, Monsieur Courtin, président de l'Union Nationale des Combattants et le général Boucher sont venus nous raconter, ainsi qu'à la classe de CM2, la grande guerre, c'était passionnant !

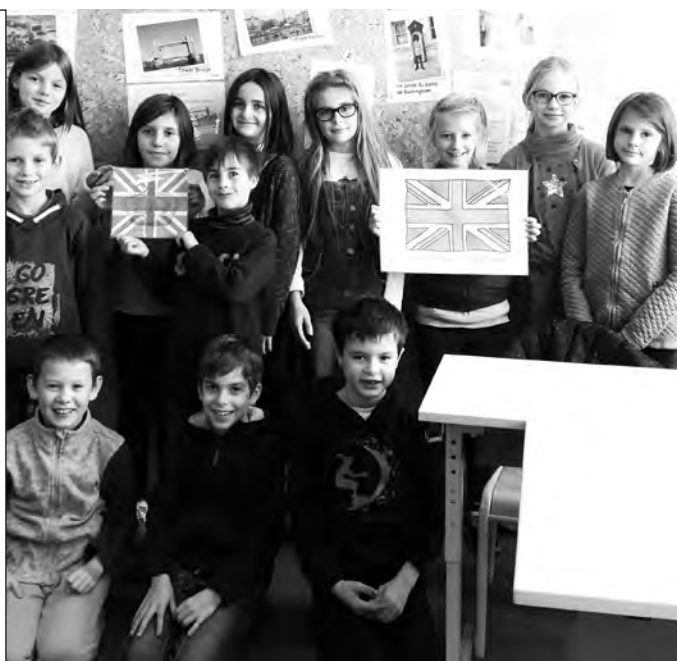
Et le 11 novembre, plusieurs élèves ont participé à la cérémonie de commémoration de l'armistice. A l'issue de celle-ci, chaque élève est reparti avec un drapeau de la France et un certificat de citoyenneté.

**La classe de CE2-CM1 d'Amélie Desmars et Valauris Blanchard**



## Anglais pour tous !

☞ Alors que le ministère de l'Éducation Nationale préconise l'apprentissage de l'anglais à partir du CP, notre école a inclus la découverte de cette langue dès la maternelle. A raison d'une à deux séance(s) hebdomadaire(s), nos petits écoliers découvrent progressivement l'anglais à partir de jeux, de comptines, de chansons, de saynètes avec des marionnettes... Pour les élèves de primaire, une salle dédiée spécifiquement à l'apprentissage de l'anglais a été créée. Ambiance « So British » assurée ! Tous nos élèves obtiennent ainsi aisément leur niveau A1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) avant leur passage au collège ! ☜



## La rentrée de l'UGSEL

☞ Mardi 18 Septembre 2018, petits et grands se sont donnés rendez-vous dans la cour de l'école pour vivre tous ensemble une matinée exceptionnelle rythmée par des jeux, des chants, des danses... Cette matinée a été animée par les lycéens du lycée Abbé Pierre de Tinténiac. Encore merci à eux pour cette animation ! En début d'année scolaire, ces jeux ont permis de faire équipe entre grands et petits, de partager, coopérer et vivre un moment fort entre toutes les classes. ☜

# L'école Abbé Pierre a accueilli à la rentrée 167 élèves.

Prépartis en 6 classes :  
TPS/PS, MS/GS, GS/CP, CE1/CE2,  
CE2/CM1 et CM2.

**Portes ouvertes : le samedi  
23 mars 2019 de 9h30 à 12h30**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Loisel, Directrice de l'école, au 02 99 45 46 36 ou par mail : [eco35.abbe-pierre.hede@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.abbe-pierre.hede@enseignement-catholique.bzh)

Elle se fera un plaisir de vous expliquer la pédagogie, le fonctionnement de l'école et de vous faire visiter les locaux en compagnie de votre (vos) enfant(s).

Visitez le site internet de l'école  
pour suivre toute notre actualité :  
<http://ecoleabbepierre.toutemonecole.fr/>



## De futurs citoyens

Il y a 100 ans, l'armistice de la 1ère Guerre Mondiale était signé le 11 Novembre. Avec nos élèves, nous avons préparé activement la commémoration de ce centenaire. Les plus grands sont allés découvrir le monument aux morts de Hédé avant les vacances de la Toussaint. Pour l'occasion, chaque classe de l'école avait préparé des colombes pour embellir le monument aux morts. Les plus grands (CM1-CM2) ont participé aux lectures. Ils ont ensuite reçu un diplôme de citoyenneté de la part du maire, M. Bénis, et du président de l'UNC, M. Courtin. "



	<b>Planning prévisionnel</b>	<b>Travaux de réseaux (Eaux Usées et Pluviales)</b>	<b>Travaux de voirie (trottoirs, bordures, enrobés...)</b>
<b>1</b>	Rue du Four, de l'Abbaye, du Chauchill, des Douves	Du 25/10/2018 au 18/01/2019	Du 07/01/2019 au 17/05/2019
<b>2</b>	Impasse des Douves	Du 04/04/2019 au 26/04/2019	Du 20/05/2019 au 07/06/2019
<b>3</b>	Partie NORD rue Chemin Horain + devant l'école Les Courtillêts	Du 14/01/2019 au 01/03/2019	Du 11/06/2019 au 02/08/2019
<b>4</b>	Partie SUD rue Chemin Horain (de la rue des 4 frères Trotoux à la rue des Forges)	Du 25/02/2019 au 05/04/2019	Du 11/06/2019 au 02/08/2019



# Les travaux dans les rues de Hédé : c'est parti !

Depuis le 29 octobre, une pelleuse est entrée en action pour le début de la réfection d'un certain nombre de rues sur le bourg de Hédé.

Deux types de travaux, bien différents, sont planifiés :

>>> **Les travaux de réseaux** consistant à la remise à neuf du réseau EU (Eaux Usées) existants et à la création d'un réseau d'eaux pluviales. C'est une obligation de séparer ces deux eaux, pour éviter une surcharge de la station d'épuration et y faire entrer des eaux (pluviales) n'ayant pas besoin de traitement.

>>> **Les travaux de voirie ou de surface** consistant en la création de trottoirs (dont une partie en dalles granit, exit le périmètre des bâtiments de France), de stationnement définis, d'une piste cyclable dédiée et d'une bande de roulement (voie) en enrobé.

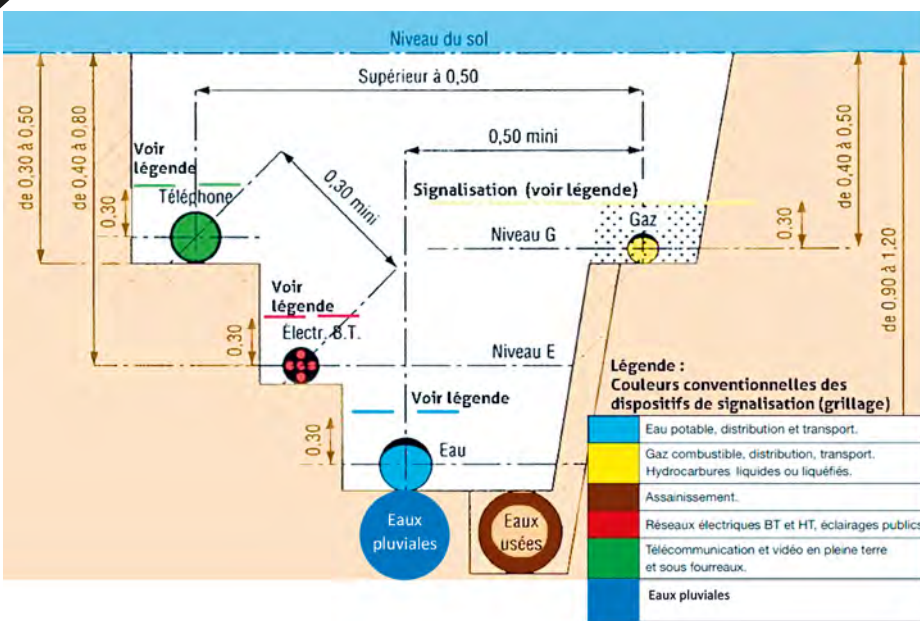
**La première tranche** concerne les rues du Four, de l'Abbaye, du Chauchill et des Douves. Elle va se dérouler sur 28 semaines (10 pour les réseaux et 18 pour la voirie) soit jusqu'à début mai 2019.

Alors que débiteront les travaux de surface mi-janvier, les travaux de réseaux vont se poursuivre, d'abord par **la tranche 3** (début rue du chemin Horain et devant l'école) puis **la tranche 4** (fin de la rue du chemin Horain jusqu'au croisement de la rue des Forges pour terminer par **la tranche 2**, de l'impasse des Douves.

Les travaux de surface, quant à eux, vont se faire dans une continuité parfaite (tranche 1, 2, 3 et 4). Ainsi, une fin de chantier théorique est prévue fin septembre 2019.

Merci à tous pour votre compréhension et patience face à la gêne créée par ces « lourds » travaux.

Vous trouverez sur la page de gauche le planning prévisionnel en couleur, validé par l'entreprise qui réalise les travaux. Celui-ci pourra être modifié, en fonction des difficultés rencontrées et de la météo.



## ÇA SE PASSE SOUS VOS PIEDS

La première phase des travaux concerne la réfection du réseau d'eaux usées et la création du réseau d'eaux pluviales. Ces travaux sont complexes, surtout pour la mise en place des tuyaux pour les eaux pluviales qui n'existaient pas auparavant. Ces tuyaux font 600 mm de diamètre et la difficulté réside dans le manque de place car de nombreux

autres réseaux sont déjà présents : câblage électrique, téléphone, eau potable et gaz (très dangereux). Un vrai « gruyère » mais solide, sous vos pieds, comme le montre le schéma de principe, ci-dessus, avec à chaque fois, des normes liées aux profondeurs, aux distances entre réseaux, etc... Vous comprendrez mieux maintenant pourquoi de si « gros trous » sont faits et la complexité de tels travaux.



## À deux, c'est encore mieux !

*Il faut parfois un peu de temps pour s'émanciper et accepter de grandir. Mûrir c'est aussi renoncer. Il en va des individus comme des territoires. Hédé-Bazouges n'échappe pas à la règle. Bien contraire, ce petit village d'irréductibles brétilliens aura pris tout son temps pour prendre son envol et son destin en main. Et au final, opter pour son propre modèle de développement respectueux des identités locales... À cheval entre l'urbain et le rural. Mais raisonné et raisonnable.*

*Avant cela, il aura quand même fallu que jeunesse se passe et que s'achève cette crise d'adolescence - et de croissance - qui aura duré près de 35 ans ! Avec ses peurs, le plus souvent irrationnelles et ses sautes d'humeurs, parfois outrancières. Son immobilisme aussi. Et toutes ces petites chamailleries du quotidien entre les partisans du « il vaut mieux un petit chez soi qu'un grand chez les autres » et ceux du « nous aurons plus de moyens s'il y a fusion. » Toutes ces bisbilles et ces fâcheries auront laissé pas mal de cicatrices. Et même pas mal de regrets dans la population. Certains fustigeant même des comportements irresponsables : « Ils se sont fait la guerre pendant des années avec cette histoire. Ça me passe au dessus de la tête. »*

*Le calme est aujourd'hui revenu. La sérénité aussi. La tempête a enfin cessé et désormais les projets peuvent fleurir en paix. Alors même, si tout n'est pas parfait et qu'il reste encore beaucoup à faire, la vie et l'action publique ont néanmoins repris leurs droits. Tout cela au profit de la qualité de vie et au bénéfice des habitants. Bienvenue en « Hédé-Bazougerie », un drôle de petit territoire autant ville que campagne où la chose politique est encore un objet de désirs.*

Ndlr : Citations extraites d'articles publiés par Ouest-France entre 2006 et 2010.

# Hédé-Bazouges, une commune pas si commune !

*Un pied à la ville, un pied à la campagne. Bienvenue dans un petit village d'Ille-et-Vilaine de 2 218 habitants, fruit d'amours territoriaux contrariés et qui a déjà tout d'un grand. Services aux habitants et qualité de vie en prime.*



# Une fusion et beaucoup d'effusion...

**Hédé, Bazouges, Saint-Symphorien... Trois communes pour un destin pas si commun. Voici l'aventure véridique, pour ne pas dire volcanique, d'un ménage à trois qui a tourné court. Mais qui aura donné naissance à une toute nouvelle commune : celle de Hédé-Bazouges. Une histoire autant passionnante que passionnelle... entre coup de gueule et coup de foudre !**



Pendant de très nombreuses années, les communes de Hédé et Bazouges vécurent heureuses. Chacune chez elle. Sans se soucier le moins du monde de ce qui pouvait bien se passer aux portes de leur territoire. D'un côté Hédé la villageoise. De l'autre, Bazouges la rurale. Et au milieu, le canal, un hinterland muet, témoin affligé de bisbilles et de rivalités d'un autre âge. Et pas très loin de là Saint-Symphorien (il n'y avait pas encore la 4 voies à l'époque).

Mais ça, c'était avant ! A y regarder de plus près, les limites territoriales de la commune de Hédé ont toujours posé question et suscité les fantasmes les plus fous. Pensez donc une commune de 24 hectares. La plus petite ville de France ! Une vraie bizarrerie dans le paysage des collectivités locales. Dès 1964, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine planche sur un projet de modification des limites territoriales des communes de Hédé et

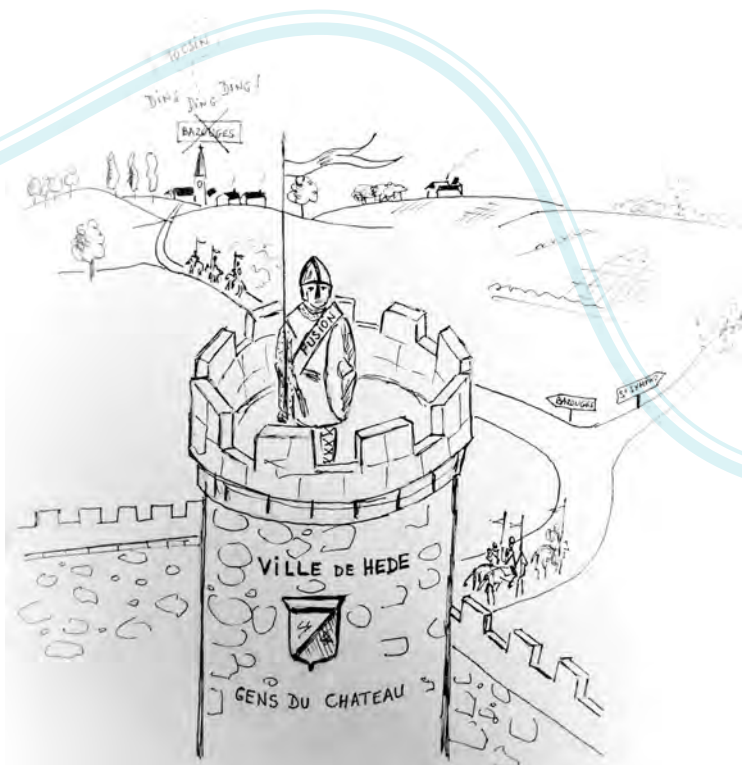
de Bazouges. Ce dernier n'aboutira jamais. Mais la réflexion était bel et bien lancée.

## La fusion, tentative avortée

En juillet 1971, nouvel épisode avec la promulgation de la loi sur les fusions et les regroupements de communes. Le sujet revient sur le devant de la scène locale. Il faudra néanmoins attendre l'année 1973, les élections municipales et de nombreuses délibérations pour que la fusion par association soit promulguée par les élus. Bazouges-sous-Hédé et Saint-Symphorien deviennent alors des communes associées à Hédé.

Gros avantage de cette solution : l'association de communes garantit une certaine indépendance aux anciennes communes. Et s'il y a encore et toujours trois maires, le budget est désormais commun. Mais très rapidement, l'avantage se transforme en difficulté insurmontable. Chacun prêchant pour sa « paroisse » limitant ainsi la réalisation de projets structurants.

Bref, c'est le statut quo. Certains habitants reprochent néanmoins au bourg d'Hédé de s'être accaparé un bout de campagne à peu de frais. >>> page 22



## Fusion, défusion, ça discute dur à Hédé

Les habitants de Hédé, Bazouges-sous-Hédé et Saint-Symphorien étaient invités à donner leur avis sur la « défusion » des trois communes. Un vote est prévu le 17.

Jusqu'au dernier moment, les habitants de Hédé, Bazouges-sous-Hédé et Saint-Symphorien sont venus coucher sur le registre de l'enquête publique leur point de vue sur la fusion ou « défusion » des trois communes associées depuis trente ans. Le commissaire enquêteur aura également de nombreux courriers à décacheter avant de rendre un avis d'ici une dizaine de jours. Hédé, c'est 26 ha, 821 habitants selon le dernier recensement ; Saint-Symphorien, 791 ha, 416 habitants ; Bazouges, 1 426 ha, 885 habitants. On serait aujourd'hui plus proche des 2 500 habitants au total. Les trois communes associées ont un seul conseil municipal, un seul budget.

### Des avis tranchés

Depuis plusieurs mois, les commentaires vont bon train. D'autant que, le 17 décembre, les habitants de Bazouges et Saint-Symphorien seront appelés aux urnes, chacun dans leur commune pour élire deux commissions (une dans chaque commune associée) qui elle aussi donneront leur avis. Au final, la préfecture décidera.

En parcourant les registres à la mairie d'Hédé, les avis sont très tranchés en faveur de la fusion. On va même encore plus loin en récla-



Les habitants se sont rendus dans les trois mairies pour donner leur avis.

mant une « fusion totale ». Hervé Bourgoïn, conseiller municipal, par ailleurs membre de l'association Vivre ensemble, résume : « Tout le monde a intérêt à rester. Mais il faut dépasser ce compromis d'association, cet immobilisme. Nous sommes restés au milieu du guet. C'est difficile de s'engager pour la collectivité. » On lit

par ailleurs : « Il n'y aurait pas d'utilité d'avoir trois mairies. » « Tous les commerces sont à Hédé. » « Oulà à un projet fédérateur, à la mutualisation des moyens. » Les partisans de la fusion parlent d'efficacité, d'influence accrue, d'économies... « Ensemble, nous serons plus forts. »

Ce n'est pas le sentiment majori-

taire à Bazouges et Saint-Symphorien, où l'on se prononce davantage pour un divorce, quitte à céder du terrain à Hédé « pour lui donner de l'air ». Les propos sont sans équivoque en faveur de la défusion. On y parle d'identité, de confiance dans les élus, de proximité. Les habitants enfoncent le clou : « Hédé est à la traîne, Bazouges a un projet écologique, Saint-Symphorien est une petite commune très dynamique », entend-on.

### « Il est temps que ça se termine »

La maire déléguée, Janine Feudé, est pour la séparation : « Hédé doit prendre son destin en main. Il y a un potentiel, un centre-bourg à refaire, de l'urbanisme à créer. » À Saint-Symphorien, une vingtaine d'habitants sont venus écrire : « Vaut mieux un petit chez soi qu'un minuscule chez les autres », ou encore « la défusion mettra fin à la guerre de clochers ». Il y a, dans l'air, comme une pointe d'agressivité. La fusion-défusion alimente beaucoup de conversations. « Il est temps que ça se termine », confie Bernard Lebreton, maire délégué de Saint-Symphorien.

Agnès LE MORVAN.

semble à l'un à féliciter cette initiative. « La fait que vous tenez compte de l'avis de la population me semble être une bonne étape. » Mais pour lui, il n'y a pas de retour des clans.

« Est-ce que ce sujet ne sera pas tabou ? » « Pas du tout », a répondu Janine Feudé. Pour la création de la commune de Saint-Symphorien, le vote a été plus simple. « Plus et habitants ont

félicité. Reconnaissant de l'effort des élus de Bazouges, Philippe Vitoria a déclaré qu'il voterait blanc à son tour, pour Saint-Symphorien. La municipalité va désormais envoyer son avis défavorable pour Bazouges et son avis favorable pour Saint-Symphorien à la préfecture. Comme l'avis du conseil est opposé à celui des commissions, le conseil général ne devrait pas être consulté. Il se rendra dans le courant de l'année.

doivent intervenir fin février-début mars. Les tensions créées, entre les élus, tout autant qu'entre les habitants, ces deux dernières années, par la procédure de « Mursion », vont, espère-t-on, être réglées dans les prochains mois.

Alexandre BOURCIER.

Ouest-France  
Mercredi 6 décembre 2006

## Hédé

### La défusion fait l'unanimité des trois maires, pas de tous les élus

Dimanche 17 décembre, les populations de Bazouges-sous-Hédé et Saint-Symphorien doivent élire la commission qui donnera un avis sur le projet de défusion. Après le sentiment des habitants, hier, les élus s'expriment aujourd'hui.

Chez les maires, la défusion fait consensus. A commencer par Jean-Christophe Bénis, maire délégué de Bazouges : « Aujourd'hui, tout est centralisé à Hédé. Cette commune bénéficie de tout le développement au détriment des deux autres. » Même son de cloche du côté de Bernard Lebreton, maire délégué de Saint-Symphorien : « Il n'y a pas de cohésion, il n'y en a jamais eu. Nous avons essayé par tous les moyens mais ce n'est pas possible. » Les deux maires délégués conduiront les listes pour la défusion sur leurs communes.

Janine Feudé, maire de Hédé mais élue de Bazouges, est, elle aussi, pour la création de deux nouvelles communes : « Je tiens au développement de Hédé mais les trois communes existent déjà dans l'esprit des habitants. Chacune aura ses chances pour se développer. » Comme Jean-Christophe Bénis, elle met dans la balance la promesse de redonner du territoire à Hédé. Une décision qui incomberait, après la défusion, aux futurs conseils municipaux.

C'est là que le bât blesse. « Est-ce que ces nouveaux élus laisseront ce territoire ? », interroge Hervé Baudé, conseiller municipal de Hédé. Partisan d'une fusion totale, il voit dans ces querelles « une



Photo de famille en cours de décomposition. En cas de défusion, le conseil municipal de Hédé, réunissant des élus des trois communes associées, cessera d'exister aux prochaines municipales.

affaire de personnes et de pouvoir. On arrive pourtant à organiser le repas du CCAS avec Bazouges et Hédé, pareil pour les classes... »

### « Le retour des clans »

Fernand Varais ne dit pas autre chose. L'élue de Bazouges avait rallié en mai 2005 58,4 % des suffrages lors d'élections municipales complémentaires. Un camouflet pour les partisans de la défusion. « Je suis déçu qu'on en arrive à se séparer à l'heure où tout le monde se regroupe. On a l'impression

que c'est le retour des clans. »

L'association Vivre ensemble, qui s'est créée contre la défusion, va soutenir les deux listes opposées au projet. Une réunion se tient, ce soir, pour les élaborer : « Les habitants ont oublié tout ce qu'avait amené le rapprochement. Les projets d'avenir ne sont pas incompatibles avec une idée de fusion », note Hervé Bourgoïn, élu municipal de Hédé et président de l'association. Il prévient : « Si la défusion est rejetée, les maires concernés devront accepter ce désaveu. Nous ne pourrions pas rester sur un statu quo. »

À Hédé, Bazouges et Saint-Symphorien, tout le monde est d'accord sur ce point : « On ne peut plus continuer comme ça. »

Philippe MATHÉ.

### ■ Le Sim s'associe au Téléthon : rectificatif

Dans le cadre du Téléthon, les musiciens du Sim (syndicat intercommunaire de musique) joueront quelques morceaux à l'église de Hédé à partir de 18 h samedi 9 décembre. L'entrée est libre.

### ■ Comité des fêtes de Saint-Symphorien

Le comité des fêtes tiendra son assemblée générale vendredi 20 janvier, à 21 h, au bar « Le Symphonien ». Ordre du jour : bilan moral et financier des festivités 2006, élection du conseil d'administration, proposition de la fête annuelle de juillet, liste des Prix. Les membres du comité ainsi que les bénévoles sont invités.

## Hédé et Bazouges ne font plus qu'une

75 % des Bazougeais qui se sont exprimé dimanche ont dit « OUI » au mariage avec le chef-lieu de canton.

« Le score est clair et net. Il confirme le choix des élus, unanimes », commente Jean-Claude Bénis, maire délégué de Bazouges-sous-Hédé. Dimanche, les 859 électeurs de la commune associée à Hédé depuis 1973 étaient appelés à un référendum. Objectif : dire « oui » ou « non » à la fusion simple.

Un peu plus de la moitié des électeurs se sont déplacés aux urnes pour, sans surprise, approuver à une très large majorité (75 %) le mariage.

« Avec tous, ceux qui ont dit oui comme ceux qui ont dit non, on poursuivra le travail, dans la concertation et la discussion pour construire cette nouvelle commune », a insisté Jeanine Feudé, maire de Hédé.

Cette nouvelle commune que le conseil municipal souhaite appeler Hédé-Bazouges comptera désormais 1 734 habitants répartis sur 1 523 ha. Le grand changement pour ces deux

communes qui travaillent déjà en étroite collaboration, ce sera en 2014 quand les électeurs voteront à partir de mêmes listes pour élire leur maire. « On enlève de nos têtes une frontière, pour n'avoir qu'un seul territoire. Ensemble, il faut l'aménager et s'aider mutuellement », a ajouté Jeanine Feudé.

À l'annonce des résultats, les habitants présents ont applaudi. « Ça ne rimait à rien », commente Lionel, habitant de Bazouges depuis 25 ans. Pour Rodolphe, de l'association Vivre ensemble qui milite depuis 2004 pour la fusion complète : « Il était temps. C'est la troisième fois que l'on s'exprime sur le sujet ! »

La ballé est maintenant dans le camp du préfet qui doit prendre un arrêté pour inscrire la fusion dans le marbre.

A.L.M.



Des applaudissements dans la salle de la Mairie de Bazouges-sous-Hédé à l'annonce des résultats.

## Hédé

### Bazouges et Saint-Symphorien aux urnes dimanche

Le premier tour de l'élection des commissions ayant à donner leur avis sur la création des communes de Bazouges et Saint-Symphorien se déroule dimanche 17 décembre, de 8 h à 18 h, dans les mairies annexes de Bazouges-sous-Hédé et Saint-Symphorien.

#### Les commissions « pour » la défusion

**Bazouges-sous-Hédé.** Jean-Christophe Bénis, maire délégué, Le Bois-Maignan; Anne-Laure Baudouin, Le Chêne-Blanc; Nina Coulon, bourg; Gérard Fauchoux, La Douve; Daniel Lemetayer, La Lande des Glets; Ann Longwell, adjointe au patrimoine, bourg; Fabien Louerat, lot de la Pommerie; Béatrice Méra, lot des Courtils; Patrice Plet, les Rochers; Guy Sarlat, premier adjoint, les Rochers; Jean-Michel Thébaud, la Ville-Allée.

**Saint-Symphorien.** Dominique Beaucé, la Basse-Brosse; Alain Chauvin, la Croisille; Christian Galée, la Salle; Laure Gautier, 17, rue du Clos-de-la-Fontaine; Christophe Guédon, 7, rue du Clos-de-la-Fontaine; Hervé Hilliard, la Haute-Retière; Christian Lagarde, 6, rue du Clos-de-la-Fontaine;

Bernard Lebreton, maire délégué, la Croix-de-la-Chaise; Jean-Michel Piot, conseiller municipal, la Meriseraie; Joël Roger, le Rocher; Jean-Pierre Thébaud, conseiller municipal; le Clos.

#### Les commissions « contre » la défusion

**Bazouges-sous-Hédé.** Fernand Varais, conseiller municipal, rue de la Motte; Sylvie Belan, la Tremblaie; Bernard Simon, rue de la Motte; Annick Desevedavy, rue du Général-Guillaudot; François Rio, la Madeleine; Pascal Bobeuf, Clos des Rulseeaux; Joseph Lavoüe, impasse des Courtillet; Gérard Neveu, la Ville-Allée; Émile Robin, rue du Général-Guillaudot; Thierry Robinault, la Closée; Gervais Simon, la Ville-Neuve.

**Saint-Symphorien.** Elian Rehault, Clos Fontaine; Colette Chaptre-Houitte, bourg; Christian Bousselet, La Thiaudière; Pascale Beauchamps, Morandais; Bruno Garmus, la Grémillière; Jean-Yves Loxa, la Chaise; Marcel Montreuil, la Ville Neuve; Alain Pellier, Morandais; Véronique Roussel, Pont Guillaume; Henri Salmon, le Haut-Chesnay; Jean-Yves Tessier, Pont Guillaume.

Ouest-France  
Jeudi 14 février 2008

## Hédé



### Janine Feudé, maire sortant, présente la liste « Unis pour Agir »



Janine Feudé, maire sortant, conduit la liste « Unis pour Agir ».

Élue maire en juin 2005, Janine Feudé, 61 ans, a décidé de se présenter à la tête de la liste « Unis pour Agir ». Elle est entourée de quatre autres conseillers sortants, parmi les 19 co-listiers. Age moyen : 44 ans.

Son programme ? Avant tout, la fusion ! « Nous voulons réussir cette fusion simple, logique et naturelle, depuis le départ de Saint-Symphorien. A deux, c'est plus facile qu'à trois », remarque Janine Feudé. La liste parle d'une délibération prise au plus tard en avril, accompagnée d'un référendum obligatoire. Et Janine Feudé ajoute : « Il faudra aussi rebaptiser notre commune Hédé-Bazouges ».

#### Convertis

Un empressé qui peut surprendre quand on se souvient des prises de positions précédentes de la plupart des colistiers, dont Janine Feudé et Jean-Christophe Bénis. « Nous avons entendu l'avis de la population, plaide Janine Feudé. D'ailleurs, depuis que je suis maire, j'ai conduit les affaires comme si les communes étaient fusionnées ».

Si certains apparaissent comme des convertis de la dernière heure,



« Au premier rang et de gauche à droite : David Halifax, 56 ans, chef d'entreprise de nationalité britannique, lotissement les Courtils; Anne Longwell, 49 ans, professeur d'anglais en faculté, bourg de Bazouges-sous-Hédé (adjointe sortante); Christelle Bouloux, 35 ans, avocate, rue de l'hôpital; Janine Feudé, 61 ans, professeur en retraite, la Pêchelière (maire sortant); Béatrice Ercksen, 40 ans, pigiste, lotissement les Courtils; Anne-Laure Baudouin, 20 ans, étudiante, le Chêne Blanc; Marie-Thérèse Mary, 54 ans, conseillère de vente, la Tréhoais. Deuxième rang : Hervé Baudé, 54 ans, animateur technique, chef du centre de secours, rue de l'étang (conseiller sortant); Mickaël Tariff, 31 ans, éducateur spécialisé, rue de la Motte; Marcel Bohouin, 58 ans, agriculteur retraité, rue des Forges; Guy Sarlat, 57 ans, colonel en retraite, les Rochers (1<sup>er</sup> adjoint sortant); Jean-Christophe Bénis, 43 ans, agriculteur, le Bois Maigné, (maire délégué sortant); Bruno Larcher, 44 ans, webmaster, rue de la Motte; Pierre-Yves Pasco, 34 ans, animateur nature, lotissement la Pommerie; Fabien Louerat, 38 ans, commercial, rue de Badbergen. Au troisième rang : Francis Jam, 40 ans, informaticien, la Tremblaie; Emeric Giron, 37 ans, courtier en assurances, la Ville Allée; Didier Cadou, 58 ans, ingénieur agronome chargé de mission à la direction régionale de l'environnement (Diren), rue du Chemin-Horain; Philippe Besnard, 35 ans, mécanicien, la Ville Allée.

la liste compte aussi des « fusionnistes » fervents. Comme Bruno Larcher : « J'ai été sympathisant de Vivre ensemble, j'ai toujours défendu la fusion. Mais j'apprécie aussi l'action de Janine Feudé comme maire. Comme elle se rallie à la fusion, il n'y a plus de point de mésestante. » Opportuniste, le maire sortant ? « Mais tout le monde est d'accord : notre statut est invivable », avance Bruno Larcher.

#### « Élus pour 6 ans »

A part ça ? La liste « Unis pour Agir » met en avant « la reconnaissance du travail accompli ces deux dernières années par les candidats sortants de la liste ».

Elle souhaite réussir l'aménagement des bourgs pour « répondre aux besoins et sécuriser les déplacements des enfants vers les écoles, la cantine et la salle des sports ». Elle entend également mener à bien « la reorganisation du centre-ville de Hédé pour y accueillir commerces, services, maison médicale et logements ».

Pour ces élections municipales, la fusion n'ayant pas encore eu lieu, la liste présente deux sections : l'une de sept noms pour Hédé, l'autre de 12 noms pour Bazouges (1). « Il n'y aura pas d'autres élections municipales après la fusion. Les conseillers élus le sont pour six ans », précise Janine Feudé. Autant, alors, bien peser sa voix.

Philippe MATHÉ.

## Hédé

### A Bazouges et Saint-Symphorien, les



Dans les bistrots de Bazouges-sous-Hédé (à gauche) et Saint-Symphorien de préserver les petits commerces.

« Ils ne se rendent pas compte de l'injustice que c'est. » Ils, ce sont les habitants de Hédé. Marie-Thérèse Thébaud, ancienne maire-déléguée de Bazouges, était pour une fusion simple des trois communes associées, jusqu'au jour où elle a découvert qu'il s'agissait d'une suppression de communes : « Ça m'a brisé le cœur. Moi qui suis né ici. » Des souvenirs qui font ressortir de vieilles rancœurs : « C'était la ville, on n'était rien », lance une habitante pure souche.

Depuis trente-trois ans, lors de la fusion par association avec Saint-Symphorien et Bazouges, seule Hédé est considérée comme une commune. Une situation paralysante. Les élus ont donc entamé une procédure de création des deux communes en 2004.

Ce divorce est dans tous les esprits. Et dans toutes les conversa-

tions puisque la population est amenée à voter dimanche 17 décembre pour des commissions « pour » ou « contre ». Du moins une partie de la population : celle de Bazouges et Saint-Symphorien. La raison : ce sont ces deux communes qui veulent quitter la commune-centre.

Béatrice Méra est arrivée à Bazouges il y a un an : « La défusion, c'est quelque chose dont on entend parler très vite. Lorsque j'ai cherché à acheter à Bazouges, nous ne voulons pas Hédé. Pour nous, ce n'est pas la même chose. D'ailleurs, on a jamais eu à faire aux élus de Hédé. »

A Saint-Symphorien, même son de cloche. « Si les communes fusionnent, c'est une perte d'identité. On devient un lieu-dit. » Mais au-delà de cet argument, purement affectif, Christian Galée avance ce-

## Hédé

### Après le vote de dimanche, la « défusion

Oui à la création d'une commune à Saint-Symphorien. Non à Bazouges-sous-Hédé. Le vote de dimanche a amené des résultats contrastés dans les deux communes associées à Hédé. Ce matin, l'ambiance était morose dans les rangs des défusionnistes. À commencer par Jean-Christophe Bénis, maire délégué de Bazouges. « J'ai pris note du résultat et de l'avis de la population. Maintenant, il va falloir revoir tout ça à tête reposée avec les élus de Saint-Symphorien. » Son homologue de Saint-Symphorien, Bernard Lebreton, était plus satisfait : « La population est allée dans notre sens, les habitants sont attachés à leur

commune. Je souhaite toujours que la défusion se fasse. Mais, dans les textes, les deux communes associées doivent partir ensemble. » Les services de l'État ont bien précisé que les deux projets étaient imbriqués. Une complexité de plus dans un processus qui n'en manque déjà pas.

Pour Hervé Bourguin, président de l'association Vivre ensemble, qui a mené les deux listes opposées à la défusion, « on ne peut pas reconsidérer les électeurs de Saint-Symphorien par rapport au choix de ceux de Bazouges ». Il se satisfait par contre du vote pour la commission menée, à Bazouges-sous-Hédé, par Fernand Varais. « Malgré

### Baby-zouges : assemblée extraordinaire vendredi

L'association Baby-zouges tiendra une assemblée générale extraordinaire, vendredi 22 décembre à 20 h 30, salle de la mairie de Bazouges-sous-Hédé. Sylvie Dupuy, présidente actuelle de l'association, fera part des difficultés liées au fonctionnement de l'association qui

la poussent à démissionner : manque de place pour ranger le matériel, manutention excessive qui gêne la surveillance des enfants et la leur sécurité, lourdeur de l'installation et absence de solutions proposées par la municipalité (attribution d'un local permanent).

La procédure de fusion simple de Bazouges-sous-Hédé en vue de constituer une commune sous le même nom. Ce qui implique que les habitants de la commune à être votée par 13 voix pour, 4 contre et 2 abstentions. Le budget primitif 2008 a été voté par 18 voix et 1 abstention.

Le compte de gestion administratif 2007 a été voté à l'unanimité (15 voix; le maire ne votant pas). Le budget primitif 2008 a été voté par 18 voix et 1 abstention.

#### Compte de gestion et budget primitif

Le compte de gestion administratif 2007 a été voté à l'unanimité (15 voix; le maire ne votant pas). Le budget primitif 2008 a été voté par 18 voix et 1 abstention.

## habitants tiennent à leur identité



(à droite), les discussions vont bon train. Il est d'ailleurs souvent question

lui de la création des communautés de communes : « Au départ, la fusion par association était une bonne idée : les communautés de communes n'existaient pas. Seulement, il n'y a jamais eu d'entente. » « Chaque commune veut tirer la couverture », lance Christophe Guédon, arrivé il y a dix ans. Certains autour de la table du bistrot géré par la municipalité parlent de problèmes de personnes, de complots même et regrettent tous ces projets qui n'avancent pas : réflexion de la voirie, effacement des réseaux... Pourquoi la fusion simple ne serait-elle pas la solution à ce problème ? « Tout sera fait pour Hédé, rien chez nous. »

La tendance « pour » la défusion semble majoritaire à Saint-Symphorien. Ce n'est pas aussi simple à Bazouges. Le registre de l'enquête publique n'a enregistré que

des remarques « pour », mais lors du renouvellement d'une partie du conseil municipal en mai 2005, c'est Fernand Varais, ancien conseiller de Hédé contre la défusion, qui l'a emporté avec 58,4% des voix.

Une chose est sûre, les habitants de Hédé se sentent lésés parce qu'écartés du vote de dimanche. Seule l'enquête publique leur a permis de s'exprimer. Et c'est le « contre » qui l'emporte. Il y est beaucoup question de vivre ensemble pour être plus fort. Selon le patron du Spar, Christophe Mauger : « un bourg fort à Hédé aura des retombées pour Bazouges et Saint-Symphorien. »

Alexandra BOURCIER.

A lire demain : le sentiment des élus.

## fusion » a du plomb dans l'aile

les menaces de statu quo, et la défusion montrée comme seule voie possible, les habitants de Bazouges ont montré leur souhait d'une fusion totale. On nous répondra que cela n'était pas l'objet du vote. C'est pourtant bien le message transmis par le scrutin. » Pas de triomphalisme pour autant. Le président de Vivre ensemble préfère penser à l'avenir. « Il faut arrêter avec le flottement actuel. Comment mener des projets quand deux communes veulent partir ? Ce serait comme un couple qui veut acheter une voiture mais pense à se séparer. »

Prochaine étape, l'avis des commissions. Il sera donné le 10 janvier.

Philippe MATHÉ.

Club de l'Union  
Jeudi 21, après-midi anniversaires. Il n'y aura pas de club jeudi 28 décembre. L'assemblée générale annuelle du Club de l'Union et la galette des Rois se tiendront à Bazouges, jeudi 11 janvier.

## Sens-de-Bretagne

Bal musette  
Organisé par le comité des fêtes, jeudi 21 décembre, à 14 h, à la salle des loisirs et animé par la Belle Époque.

Le vote des subventions  
Lors de ce conseil, les élus ont attribué les subventions aux associations et organismes extérieurs : UNC Hédé 220 €, UNC Bazouges 170 €, Comité des fêtes de Bazouges 800 €, Association des commerçants et artisans de Hédé 800 €, Club de l'Union 220 €, Echo Théâtre 9 000 €, participation au fonctionnement trou d'éclairage (chauffage), Maison du canal 8 828,90 €, Comité de jumelage 1 100 €, Aspec (165 élèves x 32,50 €) 5 362,50 €, Casse des écoles publiques (212 élèves x 32,50 €) 6 890 €, Fonctionnement casse des écoles 10 000 €, AFR Hédé (dossier de création) 200 €, Bazouges 200 €, Instant présent 100 €, Cercle philatélique 100 €, Les Dauphins 180 €, Fétars (arts plastiques) 600 €, Bazouges nature 300 €, Les jardins de Bazouges 200 €, Les Amis du patrimoine 300 €.

300 €, Fédération sportive et plein air 70 €, Brudet 350 €, Coulevins de Bretagne 650 €. La commune participe et adhère à différents organismes tels que l'Arc pour 470 €, Comité agricole 1 389 €, Association des maires de France 483 €, Fivildéc 80 €, MNT 500 €, Pêche de Combourg 9 010 €, DSC du Val d'Ille Hédé Dingo 1 960 €, Caisse sociale 1 140 €, Amis 27 730 €.

Dépôt vente de presse  
Désormais, vous trouverez le journal Ouest-France chez la nouvelle épicerie, Mme Agnès, bar La Chamille, site cas Croix-Eussais à Bazouges-sous-Hédé.

Basket : assemblée générale  
Mardi 6 mai 2014, à la centre sociaux de Hédé. Toutes les personnes intéressées pour s'inscrire dans l'avenir et le vie du club sont les bienvenues. Votre présence à cette assemblée ne peut être que bénéfique pour tous.



## « Il fallait faire la fusion ! »

Trois questions à Janine Feudé, première adjointe et maire de la commune de 2005 à 2014.

35 ans de débat. C'est long.

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur cette fusion ?

Il fallait faire la fusion ! Celle de 1973 - l'association des trois communes - avait donné beaucoup d'espoir. Mais force est de reconnaître qu'elle a beaucoup déçu. Il faut bien comprendre que la complexité de la gouvernance de l'époque a bloqué de nombreuses initiatives. D'où la frustration des habitants. Et un certain repli sur soi. Ce qui est tout à fait compréhensible. En même temps, cette période a coïncidé avec une perte de dynamisme : fermeture de certains commerces, de l'école de Bazouges, etc. Les gens ont fait l'amalgame.

Et puis, la fusion s'est faite.

Je peux dire, sans me tromper, qu'avant la fusion le contexte était très différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. Les équipes municipales en responsabilité étaient le plus souvent enthousiastes et motivées pour faire bouger les choses. Mais invariablement, elles étaient confrontées à des querelles de clochers. Chacun voulait faire avancer son projet. Il n'y avait pas de vision d'ensemble. Et puis il y a eu la consultation. Là, les habitants se sont très clairement exprimés en faveur d'un destin commun.

Qu'est que cela a changé ?

Tout ou presque. Je crois surtout que cela nous a apporté de la sérénité pour pouvoir travailler à un projet de territoire cohérent. Notre histoire est désormais commune. Cela ne veut pas dire pour autant que nous allons gommer les différences, mais au contraire jouer sur la complémentarité. Notre force, c'est notre diversité. Le canal est véritablement un trait d'union, une passerelle pour mieux vivre ensemble.

## Hédé : des voix plus nombreuses pour la fusion

Les habitants de Saint-Symphorien disent oui à la « défusion ». Ceux de Bazouges-sous-Hédé, non. Le préfet décidera si les deux communes et Hédé poursuivent leur chemin ensemble.

L'ambiance était plutôt tendue, dimanche soir, à l'attente des résultats du vote. La petite mairie de Bazouges-sous-Hédé a été prise d'assaut, dès 18h, heure à laquelle a commencé le dépouillement. C'est dans le froid que la plupart ont dû patienter, la salle du vote étant trop exigüe pour accueillir la centaine de personnes présentes. À quelques kilomètres de là, les électeurs de Saint-Symphorien connaissaient la même attente. Les deux communes votaient pour ou contre la poursuite de leur association avec Hédé. Les électeurs avaient le choix entre deux listes, une pour, l'autre contre. L'enjeu est la formation d'une commission qui devra donner son avis sur le projet de création de deux communes.

### Décision le 10 janvier

Il aura fallu deux heures à Saint-Symphorien pour rendre son verdict. 60% des suffrages se sont exprimés pour la « défusion » (la dissociation) et 40% contre. Chargement de donne à Bazouges où les électeurs ont renversé la vapeur: 65% ont voté pour le statu quo et 35% pour la dissociation. Le taux de participation est de 65% à Saint-Symphorien et de 66,40% à Bazouges. C'est maintenant au préfet qu'appartient la décision, la com-



Dimanche soir, à Bazouges, les habitants assistent au dépouillement du vote.

mission n'ayant qu'un avis consultatif. Le représentant de l'État devrait s'exprimer pour le 10 janvier 2007.

Les partisans des deux camps ont attendu plus de deux heures et demie dans le froid. Le soulagement était perceptible sur les visages des sympathisants de la liste « Vivre ensemble » qui milite franchement

pour une fusion des trois communes. « Nous aurons plus de moyens s'il y a une fusion, argumente une jeune mère de famille avec sa petite fille dans les bras. J'ai vécu l'expérience ailleurs. Si les trois localités n'en font plus qu'une seule, nous serons plus forts. » Près d'elle, un partisan de la « défusion », la liste « Un avenir pour

tous », lui lance un regard courroucé. Mais il préfère ne pas s'exprimer. « Si nous voulons garder une identité, il faut se séparer et devenir une commune à part entière », rétorque un retraité.

Au total, les voix des « unionistes » sont plus nombreuses que celles des « séparatistes ». Bazouges compte bien plus d'habitants que Saint-Symphorien (811 électeurs inscrits dans la première contre 354 dans la seconde).

### Serge LE LUYER.

La liste « Vivre ensemble » élue dans la commission de Bazouges : Fernand Varais (359 voix); Sylvie Belan (357); Bernard Simon (357); Annick Desaveday (357); François Rio (357); Pascal Boheuf (357); Joseph Lavoüe (349); Gérard Neveu (357); Émile Robin (357); Thierry Robinault (356); Gervais Simon (356).

La liste « Un avenir pour tous » élue dans la commission de Saint-Symphorien : Dominique Beaucé (138 voix); Alain Chauvin (139); Christian Gallée (139); Laure Gautier (138); Christophe Guédon (139); Hervé Hilliard (139); Christian Lagarde (137); Bernard Lebreton (139); Jean-Michel Piot (139); Joël Royer (138); Jean-Pierre Thébaud (139).



## >>> La tentation d'une défusion

Les années passent. Le kyste s'enracine. De même que les velléités d'autonomie. Dans les années 90, les tensions et crispations sont alors à leur paroxysme et la cohabitation est très difficile. L'action publique inefficace pour ne pas dire stérile. 2005 sera l'année de tous les rebondissements. Tout commence par la démission de plusieurs conseillers. Et pour finir ce sera le tour du maire. Janine Feudé assure l'intérim et sera élue la même année. Elle devient ainsi la première femme maire de la commune. Et en plus elle est de Bazouges !

Les camps s'organisent, les réunions se succèdent. Il y a les trahisons, les parjures, les renoncements aussi. Une marche du

« vivre ensemble » est même organisée. Elle rassemblera jusqu'à 200 sympathisants. Le sujet n'a jamais autant divisé les habitants. Des amis de toujours refusent désormais de se serrer la main. L'ambiance est surréaliste. La tension palpable. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la presse locale. A bout de souffle, les élus sont contraints de provoquer une consultation publique.

Le résultat est sans appel : le oui à la défusion l'emporte à Saint-Symphorien, le non (à 65 %) du côté de Bazouges. En 2008, Saint-Symphorien redeviendra ainsi une commune à part entière - la 353<sup>ème</sup> du département - et rejoindra la communauté de communes du Val d'Ille. Le tout après 35 ans d'association.

## La possibilité d'un vivre ensemble

Sur ces entrefaites, arrivent les élections municipales de 2008. Deux listes sont alors en compétition : « Unis pour Agir » et « Vivre ensemble ». Mais – hasard ou circonstance – toutes les deux se déclarent en faveur de la fusion. Rejoignant ainsi les desideratums de la population.

La première gagne sur Bazouges. La seconde sur Hédé. Au final, Janine Feudé sera réélue maire. Un nouvel état d'esprit gagne la commune. Pas tout à fait la concorde mais presque. Le 1er juin 2009, les deux communes de Bazouges-sous-Hédé et Hédé finissent par s'unir (fusion simple). La vie reprend enfin ses droits et les actions locales reprennent : aménagement de la rue Jean



Vous allez voir... ils vont nous refaire le coup des Trois P'tits cochons!



## « On s'est dit que ce n'était pas possible ! »

**Trois questions à Philippe Vitoria et Hervé Bourgoïn, acteurs de la fusion de la commune d'Hédé-Bazouges.**

### **Pourquoi vous être lancés dans pareille aventure ?**

*Philippe Vitoria : Tout a commencé en 2004. Nous étions jeunes et fougueux à l'époque. Un jour, on apprend dans Ouest-France que les conseils municipaux ont décidé de se séparer et de « défusionner. » On s'est dit que ce n'était pas possible. Pour nous, il n'y avait qu'un avenir possible et il était obligatoirement commun. C'est ainsi qu'on a commencé à se mobiliser et à en parler autour de nous. On a même organisé un débat public sur le sujet. On réserve la cantine, une sono. Et là, on se retrouve face à une assemblée de 150 personnes. C'était incroyable. On ne pouvait plus rester sans rien faire.*

### **La consultation de 2007 s'est révélée déterminante ?**

*Philippe Vitoria : Oui c'est exact. Mais avant d'en arriver là, il s'est passé plein de choses. Tellement qu'on pourrait écrire un roman. Je me rappelle surtout de cette réunion publique et de la marche des trois clochers le 20 novembre 2005. On s'est retrouvés pas loin de 200 soit l'équivalent de 10 % de la population de la commune d'aujourd'hui. Il y a même eu une élection. Au final, c'est la préfecture qui a tranché en entérinant le vote des habitants. Un seul regret que les habitants de Hédé n'aient pas pu s'exprimer.*

### **Avec le recul, quel est votre sentiment ?**

*Hervé Bourgoïn : Aussi étonnant que cela puisse paraître, l'apaisement a été immédiat. La fusion était une excellente idée et immédiatement, la martingale de la « défusion » est devenue orpheline. Depuis, personne ne pense ni ne souhaite un retour en arrière. La fusion a surtout désinhibé la commune. Et en dix ans, on a rattrapé le retard accumulé ces trente dernières années. Désormais notre commune est en mouvement. Elle est à nouveau attractive et nous pouvons développer des services qui ont du sens pour les habitants. Sans parler de notre qualité de vie qui cumule les avantages de la ville et de la campagne.*

Boucher et de la rue de l'Etang, extension de l'école des Courtillets avec la création d'un pôle maternel, etc.

Mieux la commune se projette sur l'avenir et anticipe son développement en lançant une opération d'aménagement concerté pour revitaliser le centre bourg et s'agrandir à l'est. On parle alors d'un probable déménagement de la gendarmerie... En 2014, Jean-Christophe Bénis succède à Janine Feudé. Les projets deviennent enfin réalisables.

Et si aujourd'hui personne n'a oublié l'histoire, plus grand monde ne remet en question l'utilité d'un avenir commun à cheval entre l'urbain et le rural. Δ

# Le nouveau quartier, c'est pour bientôt !

**C'est un tout nouveau quartier qui va sortir de terre grâce à la Zac (zone d'aménagement concertée). Des logements, mais également une zone commerçante ainsi qu'une médiathèque et un parc public sont également dans les cartons. Un projet ambitieux qui va profondément modifier la physionomie du bourg et rendre bien des services aux habitants.**

La décision a officiellement été arrêtée en 2010. L'aménageur, lui, a été retenu en 2013. Une décision importante et un choix engageant si l'on en croit Jean-Christophe Bénis, maire d'Hédé-Bazouges : *« Nous avons tenu à ce que ce soit les élus qui choisissent l'avenir de la commune en ce qui concerne son extension urbaine et non les propriétaires fonciers ou les promoteurs privés. C'était une volonté municipale de décider du développement de la commune, dans quel sens et à quel rythme. »*

La Zac balaie de nombreuses thématiques : habitat, voirie, transport en commun, services à l'environnement, qualité de vie, etc. Près de sept années auront ainsi été nécessaires pour réaliser le diagnostic et dessiner un projet cohérent. *« Ce projet a également été pour nous l'occasion de nous interroger sur les équipements publics de la commune et de décider de l'aménagement d'une halte intermodale et de la construction d'une médiathèque. »*

Un jardin (actuellement privé) sera également transformé en parc urbain et jouera le rôle de poumon vert. Autre bonne nouvelle : la desserte

des bus fera son retour en centre-bourg. Une vraie satisfaction pour les habitants qui utilisent ce service public et tous ceux qui l'utiliseront à l'avenir.

## **250 logements dont 50 logements sociaux**

D'ici 15 à 20 ans, ce sont donc près de 250 à 255 logements qui verront ainsi le jour. Tous les ans, 15 à 20 permis de construire seront donc délivrés. *« Un rythme adapté »* juge Jean-Christophe Bénis. *« Ni trop rapide, ni trop lent. »* Et qui permettra à la commune de s'agrandir tranquillement en accueillant correctement les nouveaux habitants tout en prévoyant les équipements nécessaires pour faire face aux nouveaux besoins (ouverture de classes supplémentaires, rénovation de la salle de sport, aménagement de rue, etc.). En clair *« un développement équilibré, soucieux des habitants et qui n'insulte pas l'avenir de la commune. »*

Concrètement, la Zac comprendra des pavillons ainsi que de petits immeubles de type R+1 et combles. Le tout avec 20 % de logements

sociaux et 40 % de logements collectifs ou semi-collectifs. *« Pour nous la mixité est importante, elle permettra à tout un chacun de se loger sur la commune. »* Selon toute vraisemblance, l'épicerie supérette située au 14 rue Jean Boucher pourrait emménager dans de nouveaux locaux plus grands, et à proximité d'autres cellules commerciales. Un des objectifs étant de maintenir les commerces et de revitaliser le centre-bourg.

## **Trop de contentieux... nuit gravement à la solidarité !**

**La Zac a pris du retard. Mais pour une bonne et simple raison. La justice doit, en effet, se prononcer dans les affaires qui opposent la commune aux propriétaires fonciers consorts Thébault ainsi qu'à la SARL Terrain Service. A ce jour, et pour répondre à ces différents recours, la commune a engagée 21 234 €.**

**Une partie de ces dépenses est couverte par l'assurance. Viendront également en déduction les frais de condamnation à l'encontre des auteurs (dits frais irrépétibles).**

## Quels délais maintenant ?

Reste la question du début des travaux... A ce jour, cette opération d'aménagement est dite en « avant-projet détaillé. » Autrement dit, la collectivité et l'aménageur sont en ordre de marche pour pouvoir enclencher les premiers travaux. Seulement voilà, il y a aussi des facteurs exogènes à prendre en considération comme le souligne Jean-Christophe Bénis : « *Pour l'instant, la commune n'est pas encore propriétaire de l'ensemble du foncier. La procédure d'expropriation est en cours mais nous attendons qu'un juge se saisisse du dossier et fasse enfin appliquer la loi.* » Un rendez-vous est pris le 14 janvier prochain sur ce sujet avec les parties concernées.

En effet, cette opération a été déclarée d'utilité publique (Dup) suite à une enquête publique environnementale préalable et compatible avec le Plan local de l'Urbanisme (Plu). Pour autant, un nombre considérable de recours ont été lancés par des propriétaires terriens privés pour le moins procéduriers.

Néanmoins, les premiers coups de pioches devraient être donnés d'ici la fin 2019. Les habitants eux, attendent : « *Je crois que la population a une forte attente sur les équipements à venir, sur le retour des bus en ville. Les familles extérieures, les futurs acquéreurs, sont eux aussi impatients de pouvoir s'installer à Hédé-Bazouges.* » Δ

## QUI FAIT QUOI ?

**C'est la Sadiv (Société d'aménagement et de développement d'Ille-et-Vilaine) qui a été mandatée en tant que concessionnaire de l'opération. Elle assure donc la maîtrise foncière des terrains à l'intérieur de la ZAC ainsi que leur viabilisation et leur commercialisation.**





## « Aujourd'hui, il existe une vraie dynamique »

Trois questions à Jean-Christophe Bénis, maire de Hédé-Bazouges depuis 2014.

**La fusion s'est faite en 2009, avec le recul, quel est votre sentiment ?**

Nous sommes sortis de cette fusion association qui ne fonctionnait pas et depuis l'ambiance s'est apaisée. La population a souhaité suite à une consultation que nous ne formions qu'une seule et même commune et les élus ont compris que l'on devait travailler ensemble sans esprit de clocher. Aujourd'hui, il existe une vraie dynamique. Il y a consensus sur les grands projets. J'ai la chance d'avoir une équipe municipale qui travaille et nous nous rejoignons sur des objectifs communs comme la culture, l'environnement, les équipements auprès de la population.

**Dans les faits qu'est-ce qui a changé ?**

Les projets avancent enfin. Il n'y a plus de freins. Le fonctionnement avec des communes associées n'avait rien de simple. Aujourd'hui, la vision est globale sur l'ensemble du territoire et les projets sortent enfin de terre. L'exemple de la Zac est très instructif même si nous ne sommes pas encore à la phase de réalisation. Mais je suis confiant, nous sommes dans notre bon droit ! L'aménagement des centre-bourgs a par ailleurs démarré et d'autres projets, très attendus par la population, ont été livrés : l'agrandissement de l'école publique, l'aménagement des rues et des routes, le pôle santé, et notre cheval de bataille, le développement durable. Sans oublier la gendarmerie qui devrait être livrée au début 2019.

**Quel avenir pour la commune ?**

Ce sera un avenir commun. Hédé-Bazouges bénéficie de nombreux atouts de par sa situation géographique à mi-chemin entre Rennes et Saint-Malo, à proximité de la 4 voies. C'est un territoire dynamique sur le plan culturel (Théâtre de Poche, Bar'zouges, Jazz aux Ecluses, etc.) et associatif avec des citoyens impliqués et concernés. Il n'y a qu'à voir l'émulation chaque printemps lors des journées citoyennes ! Et puis nous avons un environnement préservé car nous n'avons pas connu de remembrement et un site majeur, celui des 11 écluses qui est la coulée verte entre Rennes et Saint-Malo. En clair, c'est une commune attractive mais surtout où il fait bon vivre avec un pied à la campagne et un pied en ville. Nous avons beaucoup de chance ! Cultivons notre différence.

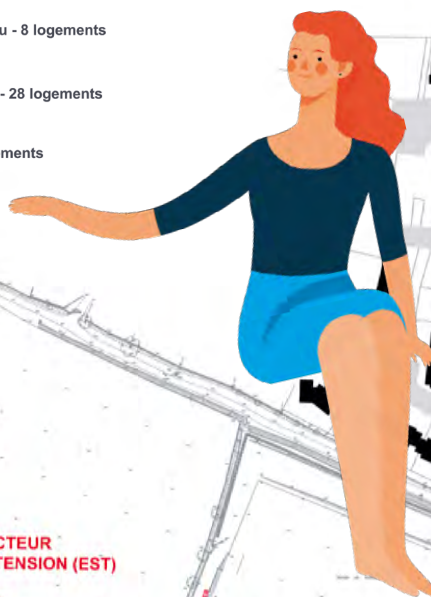


# Le plan de la future Zac

**EN ATTENDANT LA ZAC...**  
Les travaux avancent... L'aménagement des rues du bourg de Hédé a lui déjà commencé. Les travaux devraient s'étaler sur les prochains mois et conduiront à l'amélioration et la sécurisation de la chaussée, la création ou la reprise des raccordements aux réseaux, la création de trottoirs et de zones piétonnes, ainsi que de places de stationnement et le prolongement de la voie pour les vélos. Alors certes, la circulation sera moins aisée dans les prochains mois... mais au final, c'est toute la population et tous les usagers qui en profiteront. (Lire p 14 et 15).

PROGRAMMATION TRANCHE 1

- Collectif - 10/12 logements
- Lots libres denses en hameau - 8 logements
- Lots libres denses (< 340m<sup>2</sup>) - 28 logements
- Lots libres (> 340m<sup>2</sup>) - 14 logements



LEGENDE PROGRAMMATION INDICATIVE

- Collectifs (52)
- Semi-collectifs (30)
- Lots libres denses en hameaux ou groupés (30)
- Dont Habitat personnes âgées
- Lots libres 138
- TOTAL : 250 logements
- Surfaces commerciales
- Halte intermodale
- Equipement
- Espace vert (engazonnés ou planté)
- Plantations (arbres tiges)
- Arbres existants conservés
- Stationnement public
- Périmètre de ZAC (indicatif - à confirmer par bornage)
- Limites public/privé (indicatives)
- Zones humides préservées
- Bande inconstructible
- Division par secteur (extension)

# Dix dates pour comprendre



**1973** : La commune de Hédé s'associe (processus de fusion association) avec les communes limitrophes de Bazouges-sous-Hédé et de Saint-Symphorien.

**23 janvier 2004** : Le conseil municipal de Hédé décide de lancer une procédure de « défusion » entre Hédé, Saint-Symphorien et Bazouges-sous-Hédé.

**20 novembre 2005** : La « marche des trois clochers » est organisée entre Saint-Symphorien, Hédé et Bazouges-sous-Hédé. Elle rassemblera près de 200 personnes soit l'équivalent de près de 10 % de la population actuelle de la commune.

**3 juin 2005** : Elections municipales anticipées suite à la démission de Roger Lelièvre. Janine Feudé est élue maire. C'est la première fois qu'une femme occupe ce poste. Janine Feudé était conseillère municipale et adjointe depuis 2001.

**17 décembre 2006** : Consultation de la population. À Bazouges, les habitants se prononcent contre la séparation. À Saint-Symphorien, les habitants plébiscitent la séparation.

**24 janvier 2007** :

Le conseil municipal refuse la défusion et accepte la création de la commune de Saint-Symphorien. Cette dernière redevient une commune à part entière de 550 habitants et retrouve ses limites territoriales d'avant 1973 en janvier 2008. Peu après, la commune adhèrera à la communauté de communes du Val-d'Ille.

**29 avril 2008** : Le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer la procédure de fusion simple de Bazouges-sous-Hédé avec Hédé. Seuls les habitants de Bazouges auront à se prononcer.

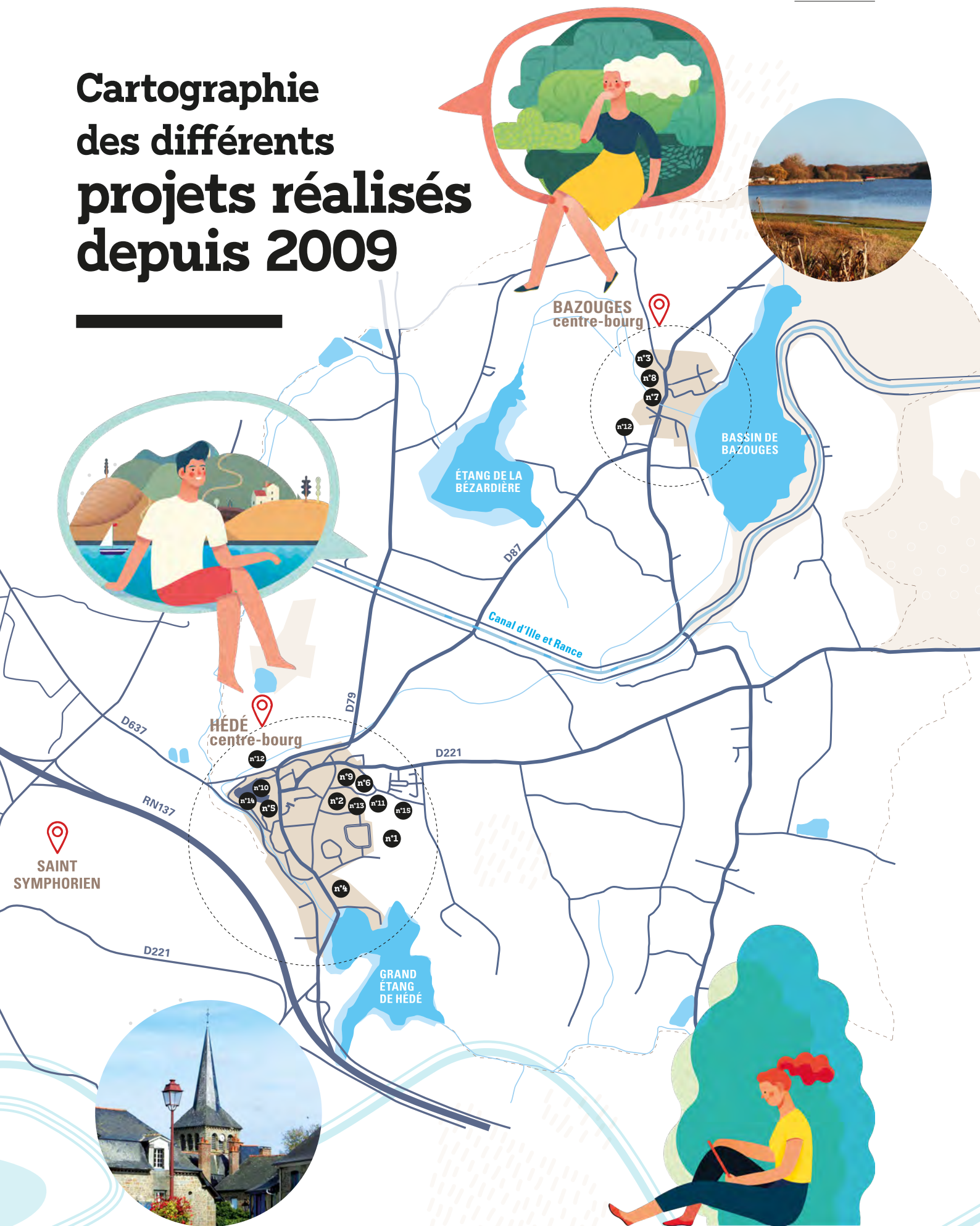
**22 mars 2009** : les habitants de Bazouges-sous-Hédé sont consultés. Le oui l'emporte. La fusion sera effective au 1er juin.

**2011** : Le conseil d'Etat entérine le nouveau nom de la commune. Dans la foulée, l'identité graphique de la commune est confiée à l'affichiste Matthieu Desailly.

**2014** : En mars, la commune connaît son premier scrutin en tant que commune à part entière. La liste « Agir ensemble pour tous » remporte les élections. Jean-Christophe Bénis est élu maire.



# Cartographie des différents projets réalisés depuis 2009



# 15 projets au service d'une ambition commune

Depuis la fusion entre Hédé et Bazouges, de nombreux projets ont vu le jour. Petit inventaire non exhaustif, des projets qui ont changé le visage de la commune et permis de développer les services aux habitants.



**n°1**

## La rénovation du centre-bourg et la création d'un nouveau quartier

> **NATURE DE L'OPÉRATION** : réalisation d'une zone d'aménagement concerté, un projet déclaré d'intérêt public en 2016

> **DESSCRIPTIF** : Hédé-Bazouges est une commune attractive soumise à une forte pression démographique. En 2010, une opération d'aménagement concerté a donc été lancée pour remédier à cette situation. A terme, 250 nouveaux logements (pavillons, petits immeubles) devraient voir le jour de même qu'une médiathèque et un parc public. De nouvelles cellules commerciales sont également prévues. La voirie, elle, sera reprise et améliorée (rue des Quatre Frères Trotoux et rue du Chemin Horain) pour faciliter et sécuriser les différents usages. Juste retour des choses, une halte multimodale sera implantée à l'entrée de la ville.

> **COÛT** : 0 € hors travaux de voirie

(opération autofinancée par la vente de foncier communal).

> **LIVRAISON** : En cours. Achèvement prévu pour 2035-2040 (selon toute vraisemblance).

**n°2**

## L'agrandissement de l'école publique

> **NATURE DE L'OPÉRATION** : création du pôle maternel de l'école Les Courtillets

> **DESSCRIPTIF** : C'est la rançon du succès... Une commune dynamique qui profite d'un cadre de vie agréable attire nécessairement de nouveaux habitants. Et par voie de conséquence de nouveaux bambins. Il était donc logique après avoir précédemment agrandi la cantine d'agrandir l'école publique pour répondre aux besoins des nouvelles familles. Et c'est donc ce qui a été fait avec la création du pôle maternel. L'école Les Courtillets accueille aujourd'hui 275 enfants répartis en 11 classes : 4 classes de maternelle et 7 classes de niveau élémentaire.

> **COÛT** : 882 123 € dont 31 % subventionnés

> **LIVRAISON** : 2012



**n°3**

## La création d'un pôle enfance

> **NATURE DE L'OPÉRATION** : construction du Pôle Enfance à Bazouges

> **DESSCRIPTIF** : Là encore, la contrainte est la même que pour toute petite commune rurale excentrée des centres urbains. Et il fallait bien trouver une solution pour aider les jeunes familles et accueillir l'espace jeux créé et animé par les assistantes maternelles. Le pôle enfance accueille aujourd'hui les 0 à 3 ans. C'est un lieu d'éveil, de détente mais aussi de socialisation pour l'enfant. Il est ouvert aux jeunes parents et assistantes maternelles. Il est également utilisé par le centre de loisirs l'été. A noter également qu'il existe désormais deux micro crèches sur le territoire : Baby Bulle située à la Morandais et « A.B.C » dans le bourg de Hédé.

> **COÛT** : 284 466,50 € dont 78 % subventionnés

> **LIVRAISON** : 2010







n°4

## La requalification de l'entrée de ville

> **NATURE DE L'OPÉRATION** : aménagement de la rue de l'Etang

> **DESSCRIPTIF** : Début 2012, l'aménagement de la rue de l'Etang a été totalement repensé et ce, pour assurer une meilleure continuité avec la rue des Forges mais également pour améliorer l'accès au bourg de Hédé et embellir l'entrée de ville. Dans les faits, la voirie a été reprise, les réseaux effacés et les accotements aménagés (accès piétonnier, places de stationnements). Aujourd'hui, la circulation est non seulement apaisée sur cette portion de rue mais également sécurisée rendant ainsi possible l'accès à tous les utilisateurs, et ce, quel que soit leur mode de locomotion.

> **COÛT** : 511 065 € dont 35 % subventionnés

> **LIVRAISON** : 2013



n°5

## La rénovation du Théâtre de Poche

> **NATURE DE L'OPÉRATION** : extension, isolation et aménagement intérieur du théâtre

> **DESSCRIPTIF** : Très peu de communes rurales de la taille de Hédé-Bazouges dispose sur leur territoire d'un équipement culturel équivalent au Théâtre de Poche. C'est une chance et il faut s'en réjouir. Pour autant, l'ancienne halle du 19ème méritait d'être rénovée afin d'accueillir de nouvelles pratiques et d'améliorer le confort et l'accessibilité des usagers. Et c'est exactement ce qui a été fait avec la mise en place du gradin mobile. Le hall d'accueil permet ainsi de créer une continuité et du lien entre le théâtre et l'espace public.

> **COÛT** : 436 200 € dont 77,5 % subventionnés

> **LIVRAISON** : 2010



n°6

## La création d'un parking de centre-bourg

> **NATURE DE L'OPÉRATION** : aménagement de 40 places de stationnement

> **DESSCRIPTIF** : Les abords des écoles demandent inévitablement des précautions particulières pour assurer la sécurité de tous et d'abord celle des enfants (difficilement repérables, comportements imprévisibles, etc.) Voilà pourquoi 40 places de stationnement ont été créées juste en face de l'école des Courtillets limitant ainsi les risques, les nuisances et le stationnement sauvage. Ces places de stationnement profitent aujourd'hui également aux familles des résidents de l'Ephad ainsi qu'aux sportifs amateurs de jeux de quilles et de boules.

> **COÛT** : 29 479 € dont 15 % subventionnés

> **LIVRAISON** : 2013



n°7

## La transformation de l'ancienne mairie en « boui-boui culturel »

> **NATURE DE L'OPÉRATION** : aménagement de la salle du café associatif le Bar'zougues

> **DESSCRIPTIF** : L'ancien presbytère de Bazouges était devenu un brin exigu pour pouvoir accueillir l'ensemble des activités organisées par le café associatif le Bar'Zougues (ateliers, expos, concerts, manifestations et fêtes en tous genres). La commune a donc décidé d'aménager les anciens bureaux de la mairie de Bazouges-sous-Hédé. Les travaux ont été réalisés par une société coopérative d'intérêt collectif lors d'un chantier école accueillant onze jeunes Bretons en cours de formation en vue de l'obtention de leur diplôme de CAP et de nombreux bénévoles de l'association « Ce qui nous lie ».

> **COÛT** : 35 000 € dont 80 % subventionnés

> **LIVRAISON** : 2017



**n°8**

## L'aménagement d'une salle pour les associations

- > **NATURE DE L'OPÉRATION** : rénovation de la salle Agora et de sa cuisine
- > **DESRIPTIF** : Dans la continuité des travaux d'aménagement du Bar'zouges, entrepris sur l'année 2016, la commune a souhaité réhabiliter la salle Agora ainsi que les cuisines de l'ancienne mairie de Bazouges. Là encore c'est la société SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) qui est intervenue pour réaliser les travaux mais toujours au travers d'un chantier école couplant opération de rénovation du patrimoine et écoconstruction. Le chanvre a notamment été utilisé pour ses propriétés en matière d'isolation et d'acoustique.
- > **COÛT** : 36 859 € **subventionnés à 80 %**
- > **LIVRAISON** : 2017



**n°9**

## L'aménagement de 2 terrains de boules

- > **NATURE DE L'OPÉRATION** : terrassement d'un terrain
- > **DESRIPTIF** : La municipalité a aménagé deux terrains de boules à proximité de l'Ephad du Chemin-Vert. En 2014, des matériaux de construction ont été achetés pour la construction d'une pergola. Ouverts à tous, ces terrains permettent aux amateurs, débutants ou confirmés, de pratiquer des jeux de boules comme la pétanque ou de s'adonner aux palets et même aux jeux de quilles. Et pourquoi pas de mölkky ! L'important restant la convivialité et le partage. Discussions enjouées garanties après le lancer du cochonnet.
- > **COÛT** : 16 192 €
- > **LIVRAISON** : 2013



**n°10**

## Le soutien aux initiatives jeunes

- > **NATURE DE L'OPÉRATION** : création d'un skatepark et d'une aire de loisirs
- > **DESRIPTIF** : Ils le voulaient. Ils l'ont eu... Et ils l'ont fait. A l'origine, l'idée de skatepark a été lancée par les jeunes de la commune. La municipalité les a écoutés. Et chiche ! Une vraie initiative de démocratie participative mais sans budget ou presque. Appel aux dons, chantier participatif... Rien ne leur a été épargné. Mais le projet est bel et bien là et il leur appartient. La commune en a profité pour aménager une petite aire de loisirs (cages de foot, filet de volley, tables, bancs, barbecue). Un endroit idéal pour partager de bons moments en famille ou entre amis.
- > **COÛT** : 18 000 € **dont 17 % subventionnés**
- > **LIVRAISON** : 2016



**n°11**

## Le déménagement de la gendarmerie

- > **NATURE DE L'OPÉRATION** : construction d'une nouvelle gendarmerie
- > **DESRIPTIF** : Après quinze années de démarches administratives, la pose de la première pierre de la nouvelle gendarmerie de Hédé-Bazouges a eu lieu en novembre de l'année dernière. Située rue Anne-Duportal, à proximité du centre de secours et du pôle médical, les nouveaux locaux ont été conçus par l'Atelier du Canal. La future gendarmerie comprendra des locaux administratifs (en voie de finition) ainsi que 13 maisons modulaires (trois T3, cinq T4 et cinq T5). Le bâtiment qui abritera le garage des véhicules, lui, est quasiment terminé.
- > **COÛT** : 937 243 € **dont 57 % subventionnés**
- > **LIVRAISON** : 2018



## n°12 L'engagement dans la transition énergétique



> **NATURE DE L'OPÉRATION** : achat d'une voiture et de 7 vélos électriques, isolation de certains bâtiments communaux, changement de 2 chaudières au fuel par des chaudières au gaz, rénovation de l'éclairage public avec des Leds, etc.

> **DESRIPTIF** : La commune de Hédé-Bazouges a toujours eu une sensibilité pour les sujets environnementaux. Et ce, depuis déjà de nombreuses années : création de l'éco-hameau des Courtils, suppression des pesticides dans la gestion des espaces verts, ouverture d'un marché bio avec des producteurs locaux, etc. Sans parler de toutes les initiatives privées en la matière (boulangerie, épicerie associative, etc.) Récemment, la commune a fait l'acquisition d'une voiture et de 7 vélos électriques, isolé certains bâtiments communaux et changé 2 chaudières au fuel par des chaudières au gaz et rénové l'éclairage public de certains quartiers.

> **COÛT** : >>> opérations CEE (Certificats d'économies d'énergie / exemple remplacement des chaudières, etc.) : 91 731€ **subventionnés à 65 %**  
>>> opérations TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte / ex. véhicule et vélos électriques, gestion différenciée des espaces verts, etc.) : 42 000 **subventionnés à 80 %**

> **LIVRAISON** : Au fil de l'eau

## n°13 Implantation d'une maison de la santé

> **NATURE DE L'OPÉRATION** : construction d'une maison de santé en cœur de bourg  
> **DESRIPTIF** : Initié en 2006 par les docteurs Gautrais et Bourges et la municipalité, le projet de Maison de la santé, de l'environnement et du bien-être aura mis quelques années à sortir de terre. Aujourd'hui, le bâtiment bioclimatique et à haute performance environnementale de 420 m<sup>2</sup> accueille un masseur kinésithérapeute, un ostéopathe, une association d'aide à la personne, des infirmières, des docteurs et même des taxis spécialisés dans le transport de malades. Depuis, à quelques pas seulement, une pharmacie a également vu le jour.

> **COÛT** : 0 € pour la commune puisqu'il s'agit d'un projet privé. **La commune a néanmoins mis à disposition un terrain pour un prix modéré et fédéré les acteurs de la santé autour de ce projet.**

> **LIVRAISON** : Avril 2015



## n°14 Sécurisation du « château cassé »

> **NATURE DE L'OPÉRATION** : sécurisation du site du château et du donjon

> **DESRIPTIF** : Toutes les communes d'Ille-et-Vilaine n'ont pas la chance d'avoir un château classé à l'intérieur de leurs murs. Et des responsabilités qui vont avec ! C'est le cas de Hédé-Bazouges. Et le temps aidant, ce patrimoine se dégrade. La municipalité a donc entrepris des travaux de sécurisation du château et du donjon en conformité avec les prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France. Dans le cadre des Journées citoyennes un groupe de bénévoles, encadré par un maçon professionnel, s'est constitué pour dévégétaliser et rejointoyer les pierres.

> **COÛT** : 50 842 € HT **subventionnés à 80 %**

> **LIVRAISON** : Été 2016



## n°15 Aménagement de vestiaire de football

> **NATURE DE L'OPÉRATION** : Modules pour la constitution de vestiaires sportifs

> **DESRIPTIF** : En février 2014, six modules ont été livrés sur le terrain de foot Maufant. Fabriqués par l'entreprise Module création, de Merdrignac, ces six modules ont une ossature métallique avec une isolation extérieure et sont recouverts d'un bardage de tôles. Ils profitent aujourd'hui aux équipes de l'ASVHG (Association sportive Vignoc Hédé Guipel) Foot qui peuvent ainsi se changer et préparer leurs matchs à l'abri des intempéries.

> **COÛT** : 135 262 € HT **dont 7 % subventionnés**

> **LIVRAISON** : 2014





# paroles d'habitants



> **Ann Longwell, conseillère municipale de 1995 à 2001, habite la commune depuis 1995 :**

« Il est difficile de savoir si c'est la fusion ou le développement de Rennes qui explique le dynamisme actuel de la commune. Qu'importe. La commune vit et les deux identités ont été conservées. On peut néanmoins regretter que la ZAC n'avance pas plus vite à cause d'intérêts privés et en dépit de l'action de la municipalité. »



> **Antoinette Depresle, conseillère municipale (opposition), habite la commune depuis plus 15 ans :**

« Nous sommes arrivés à l'époque des premières discussions autour de la fusion. D'emblée, cela m'a paru évident. Il fallait mettre en œuvre une grande politique territoriale. Néanmoins, il reste du chemin à parcourir : certains clivages subsistent et il faut créer encore plus de liens entre les deux bourgs. »

> **Rodolphe Benchérit, habite la commune depuis 16 ans :**

« C'était absurde de ne pas avoir un projet commun, de ne pas vivre ensemble. La consultation publique a changé la donne. Il y a un nouvel élan pour la commune et c'est très positif. Maintenant, Hédé-Bazouges reste une petite commune avec de petits moyens. Il est urgent de faire la ZAC et d'investir pour l'avenir ! »



> **David Daniel, habitant de la commune :**

« J'ai grandi ici et j'ai participé à la fameuse marche. A titre personnel, je pense qu'on a bien fait de fusionner. La guerre des clochers est enfin dernière nous. Aujourd'hui, les projets sortent de terre. La commune est à nouveau dynamique et elle attire, chaque année, de nouveaux habitants. La mixité, le brassage... c'est très positif. »



> **Thérèse Coulombel, ancienne secrétaire de mairie d'abord à Saint-Symphorien puis à Hédé-Bazouges, aujourd'hui retraité :**

« J'étais aux premières loges si l'on peut dire. Tout n'a pas été facile. Il y a eu des chamailleries mais la fusion a apporté de nombreux bénéfices pour les habitants. Et puis, personnellement, j'ai toujours trouvé qu'il était beaucoup plus rationnel de se regrouper que de rester tout seul dans son petit pays. »

> **Alexandrine Lemétayer, conseillère municipale de 2001 à 2009 :**

« Pour le citoyen, il n'y a pas grand changement. Avant, la mairie de Bazouges était ouverte uniquement le mardi après-midi. Là, au moins, c'est plus clair pour les nouveaux habitants. Ils savent où ils doivent aller pour effectuer leurs démarches. Les différences culturelles c'est une histoire de génération. C'est derrière nous. »



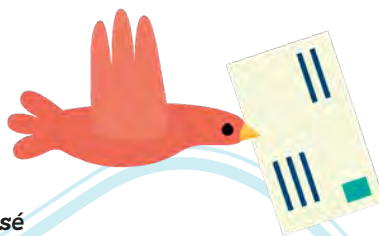
> **Hervé Baudé, conseiller municipal de 1987 à 2008, a habité la commune pendant 33 ans :**

« J'ai toujours été pro fusion. Mais il faut reconnaître qu'il y avait un problème de représentativité. C'était la bagarre permanente. Avec le recul, je pense que c'est un énorme gâchis. La commune aurait pu se développer différemment. Après Saint-Symphorien ne s'en est pas si mal sorti. C'est une commune accueillante. »



## Cartes postales from Hédé-Bazouges, forcément suggestives...

En règle générale, c'est lorsque nous sommes en vacances que nous nous plions à l'exercice imposé des cartes postales. Question d'exotisme. De temps disponible aussi. Et si nous prenions enfin la liberté d'écrire des cartes postales de notre quotidien ?



*Cher tonton  
Marcel,*



*Chère tata  
Simone,*

Comme tu le sais, nous venons d'emménager à Hédé-Bazouges, un petit village à mi-chemin entre Rennes et Saint-Malo. Nous avons trouvé une petite maison dans le bourg, à deux pas des écoles, des commerces et de toutes les commodités. C'est très pratique. Les enfants peuvent se déplacer à pied ou à vélo et aller tout seul à la boulangerie, à la supérette au skatepark ou sur l'aire de loisirs, à l'air de jeux et même au gymnase. Il y a également une microcrèche, une maison médicale, une pharmacie et tu le croiras pas : un théâtre. Les voisins nous ont expliqué qu'il y avait aussi huit restaurants sur le secteur. On n'a pas fini d'en faire le tour ! Seul bémol, l'éclairage public s'arrête à 22 H. Mais c'est une question d'habitude et surtout c'est pour la bonne cause. Il y a aussi un Ephad en cœur de bourg et on trouve à proximité un parcours de santé et des terrains de boules. Il paraît aussi qu'il y a deux festivals : un de théâtre, un été sur deux, et un autre de jazz en juin. Comme tu le vois, c'est une petite commune mais ça bouge pas mal. En ce moment, une grande partie de la voirie est en train d'être refaite. Alors c'est sûr que pour se déplacer en voiture c'est plus compliqué mais à la fin Tata, nous aurons de jolis trottoirs, une voie cyclable et de nouveaux stationnements. Il se murmure même que dans quelques années, nous aurons de nouveaux commerces et même une médiathèque. Alors c'est sûr ce n'est pas une grande ville mais on est aux portes de la campagne dans un super cadre et à seulement 10 minutes à pied du site des onze écluses. La belle vie quoi !

On attend ta visite avec impatience.  
Toute la famille t'embrasse fort  
tata Simone. *Bisous*

Comme tu le sais, nous venons d'emménager à Hédé-Bazouges, un petit village à mi-chemin entre Rennes et Saint-Malo. Nous avons trouvé une petite maison dans un lotissement écologique non loin du bourg. Le cadre de vie est top et les enfants se sont fait plein de nouveaux copains. A deux pas de la maison, il y a les champs, la forêt et un magnifique étang où on trouve une maison sur pilotis qui fait parfois office de résidence d'artistes. Nos nouveaux voisins nous ont même dit que le film Loulou Graffiti du réalisateur Rennais Christian Lejalé, avec les acteurs Anémone et Jean Réno, avait été tourné ici. Pour l'instant, il y a surtout des myriades d'oiseaux migrateurs. Mais même perdu dans la nature, nous ne sommes pourtant pas totalement isolés. Pas loin, il y a une boulangerie bio et tous les jeudis un marché de producteurs est organisé. Il y a même une épicerie associative qui permet de faire des achats groupés. En plus c'est un environnement très dynamique avec la maison des associations, la salle du Mille Club où il se passe toujours quelque-chose. Et enfin le Bar'zouges, une sorte de « boui-boui culturel » qui accueille des spectacles, des expos, des conférences, la fête des bières du coin et même des barz'beucs pendant l'été. Il y a aussi une maison du canal, une maison de la pêche, des sentiers pédagogiques et même, accroche-toi bien tonton, un poste d'observation de la nature.

Alors c'est sûr ce n'est pas la campagne à perte de vue mais on est aux portes de la ville dans un super cadre et à seulement 10 minutes à pied du site des onze écluses. La belle vie quoi !

On attend ta visite avec impatience.  
Toute la famille t'embrasse fort  
tonton Marcel.

*Bisous*

## De père en fils, la cuisine gastronomique est au rendez-vous à la Vieille Auberge depuis un demi-siècle !

Situé dans le bas des virages de Hédé-Bazouges, le restaurant La Vieille Auberge est reconnue pour sa gastronomie depuis 54 ans. Et cette belle aventure est aussi une histoire de famille : à l'origine Yvette et Marcel Leffondré et aujourd'hui les deux fils, Eric et Jean-Marc. Le restaurant est un haut lieu de la gastronomie, plusieurs fois récompensé. Le guide gastronomique Gault et Millau a distingué le chef Jean-Marc Leffondré avec le trophée Tradition d'Aujourd'hui 2017 et lui a attribué deux toques dans l'édition du guide 2019. Adeptes d'une cuisine de saison, le chef nous propose une recette qui ravira les papilles des amateurs de St Jacques !

**Restaurant La Vieille Auberge**  
**Le PERRY 35190 Tinténiac**  
<https://lavieilleauberge.net>  
**02 99 45 46 07**

### Noix de St Jacques en brochette de romarin, mousseline de potiron, mesclun à la vinaigrette d'agrumes

#### Ingédients pour 4 personnes

- 16 noix de St Jacques
- 4 branches de romarin bien droites
- 1 potiron + 1 oignon
- Mélange de jeunes pousses
- 2 oranges + 1 citron vert
- ½ litre de lait ½ écrémé
- Huile d'olive + Piment d'Espelette + Sel, poivre
- 1 cuillère à café de moutarde en graines
- 1 cube de bouillon de poule

1. Mettre les St Jacques à mariner dans 4/5 cuillères d'huile d'olive, au frais
2. Réduire de moitié les jus de citron et d'oranges avec les zestes dans une casserole à feu doux
3. Faire suer l'oignon dans 30g de beurre
4. Ajouter le potiron épluché, épépiné, coupé en petits morceaux, ainsi que le ½ litre de lait et le bouillon de poule pendant 30 min à feu très doux en remuant régulièrement
5. Mixer le tout au blender, rectifier l'assaisonnement à votre

#### convenance, réserver

6. Une fois les jus réduits, ajouter une cuillère à café de moutarde en graines, émulsionner avec 1 décilitre d'huile d'olive, assaisonner à votre convenance
7. Gratter les branches de romarin avec l'envers d'un couteau d'office, en laissant 2 cm de sommités
8. Insérer les St Jacques crues dans le même sens sur les branches de romarin
9. Faire chauffer une poêle à feu moyen jusqu'à ce qu'elle fume
10. Ajouter les St Jacques, les laisser 1 minute sur la première face, les retourner en éteignant le feu

**Dressage :** Mettre la brochette sur la mousseline de potiron, assaisonner la salade avec la vinaigrette d'agrumes et faire un trait de vinaigrette devant la brochette

Bon appétit !



> FAMILLE  
 LEFFONDRE  
 3 GÉNÉRATIONS  
 AU SERVICE DE LA  
 GASTRONOMIE

# Tout est possible, en vélo !

En Bretagne, plus de 80% des trajets domicile-travail sont réalisés en voiture et le plus souvent individuellement (source : INSEE 2015). Même si les offres de covoiturage se multiplient, certains aimeraient continuer à diminuer leurs factures mais aussi respecter davantage l'environnement en passant à une circulation dite « douce ». Parfois plus facile à dire qu'à faire lorsqu'on habite en milieu rural...

En février 2017, la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique (C.C.B.R.) été désignée comme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (T.E.P.C.V.). A ce titre et grâce à un soutien financier de l'Etat, plusieurs actions ont été développées en matière d'économie d'énergie, de biodiversité et de mobilité douce. En juin 2018, la CCBR achète 20 vélos à assistance électrique pour promouvoir les modes de déplacement alternatifs sur son territoire. Hédé-Bazouges, commune partenaire de ce projet, a souhaité en acquérir 7 pour ses concitoyen(ne)s et agents municipaux. D'un point de vue technique, la location peut s'effectuer sur 1 mois

(30€), 3 mois (75€), 6 mois (135€) ou sur une année (250€) et s'accompagne d'un chèque de caution. Priorité est donnée aux résidents de la commune qui souhaitent effectuer le trajet domicile-travail à vélo plutôt qu'en véhicule motorisé.

## 600 kilomètres au compteur pour Margot

Margot, 39 ans, réside sur Bazouges et a opté pour la location d'un vélo. Depuis septembre dernier, elle parcourt 9.5 kilomètres pour rejoindre l'école de Montreuil-sur-Ille où elle est professeur des écoles. Avec déjà 600 kilomètres au compteur, notre Hédéenne voulait, en la louant sur

une année, prendre l'habitude d'aller tous les jours au travail sans prendre son auto et ce quelle que soit la météo ou la fatigue. « *Je le loue une année et je pourrais éventuellement faire le trajet en bicyclette classique par la suite* ». Pour rallier Bazouges-sous-Hédé à Montreuil-sur-Ille, elle emprunte la voie verte sur les bords du Canal d'Ille-et-Rance « *C'est très agréable d'être dans le paysage. Chaque trajet est un voyage !* » nous précise Margot.

Actuellement, près de 1000 kilomètres d'itinéraires vélo sont déjà fléchés en Ille-et-Vilaine sur les voies vertes ou sur les routes à faible trafic. La proximité des écluses et des chemins balisés est, pour notre commune, une chance à saisir ! Ces vélos à assistance électrique disposent de 5 vitesses et de 4 niveaux d'assistance et peuvent rouler à une vitesse pouvant atteindre 25 km/h. Pensés pour un entretien minimum et une qualité d'utilisation maximum, ils sont munis de plusieurs options : anti-vol, panier, sonnette, béquille, éclairage, freins hydrauliques, bref, le rêve à portée de main ! Et si son autonomie peut atteindre une centaine de kilomètres, il vous permettra aussi de réaliser de belles balades à venir alors n'hésitez plus et laissez-vous tenter ! Toutes les informations en mairie.



## « Nous voulons des coquelicots »

Par délibération du 19 octobre 2018, le Conseil Municipal a décidé de s'engager dans l'appel « Nous voulons des coquelicots ». Cette démarche est lancée au niveau national, depuis la fin de l'été 2018, par Fabrice Nicolino, journaliste spécialiste des questions écologiques à Charlie Hebdo et François Villerette, militant de la défense de l'environnement, directeur et porte-parole de l'association Générations Futures. La demande de ce mouvement est d'arrêter l'usage de tous les pesticides de synthèse sous toutes ses formes (en agriculture, par les particuliers, par toutes les entreprises...) dangereux pour la santé. Il est proposé de se réunir devant les mairies de chaque commune, le 1er vendredi de chaque mois à 18h30, pour un rassemblement festif, de débat et montrer la volonté citoyenne d'arrêter ces poisons que sont les pesticides. C'est aussi l'occasion de signer l'appel. Alors, n'hésitez pas, rejoignez-nous, venez-vous informer et participer à cet élan national, chaque mois. ¶¶

Consultez le site internet, <https://nousvoulonsdescoquelicots.org>



## **Plan Climat Air Energie des Territoires : la Bretagne Romantique un territoire vert...**

Au mois de juin dernier, la Communauté de communes Bretagne Romantique, lors d'un comité de pilotage qui a réuni plus de 50 personnes a lancé son Plan Climat Air Energie des Territoires (PCAET). L'objectif ? Mettre en place un programme d'actions permettant au territoire de s'adapter à la nécessaire transition énergétique, en vue de diminuer les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique.

### **Quatre axes d'actions ont été retenus**

Les PCAET, mis en place par chaque intercommunalité de France, doivent prévoir un programme d'actions adaptés à chaque territoire. A l'échelle de la Bretagne Romantique, ce programme d'actions sera décliné autour de trois thématiques retenues par le comité de pilotage : les bâtiments et l'énergie, l'agriculture, les déplacements, les activités économiques. Celles-ci ont été repérées comme étant des activités à forte consommation d'énergie. Agir positivement dessus diminuera l'impact de celles-ci sur le réchauffement climatique et permettra au territoire de la Bretagne Romantique d'aller vers... un territoire plus vertueux.

### **Des ateliers et une concertation publique pour la mise en place**

Côté méthodologie, la concertation avec les professionnels et les habitants est de mise. Une adhésion du plus grand nombre est indispensable à la réussite d'un tel plan. Des ateliers thématiques rassemblent actuellement les professionnels et partenaires de chaque thématique, en vue de faire un état des lieux de l'existant et des solutions possibles, puis d'élaborer un programme d'actions concrètes à mettre en place. En parallèle, une concertation avec les habitants du territoire sera mise en place. Elle prendra différentes formes : théâtre forum, ateliers, échanges... La Communauté de communes Bretagne Romantique sera accompagnée dans cette démarche par des acteurs associatifs du territoire qui travaillent sur le sujet. L'objectif ? développer l'implication du grand public pour que chacun prenne conscience que le plus petit geste est important pour la préservation de notre planète !

### **Pour tout savoir de ce programme d'actions à venir et de la concertation grand public, suivez**

- > le site Internet de la Bretagne romantique [www.bretagneromantique.fr](http://www.bretagneromantique.fr)
- > la page Facebook de la Bretagne romantique @CCBretagneRomantique
- > le compte twitter de la Bretagne romantique @bretagneromanti

## **Mise en réseaux des bibliothèques, pour des livres toujours plus proches de vous !**

Faciliter l'accès au livre pour l'ensemble des habitants du territoire, tel est l'un des objectifs que s'est fixé la Communauté de communes Bretagne Romantique. Pour cela, elle a entamé, il y a deux ans, un travail de terrain afin de mettre en réseau les fonds des bibliothèques existants sur son territoire et de développer les points de retrait et de dépôt des ouvrages pour qu'ils soient le plus proche possible de ses habitants.

### **20 points d'accès sur le territoire**

12 bibliothèques et 8 points relais ont choisi d'adhérer à ce « Réseau Bretagne Romantique ». Elles ont travaillé ensemble pour créer un tarif d'adhésion identique et très accessible, développer une communication commune et informatiser leurs fonds selon les mêmes codes grâce à un portail informatique dédié. Ce que cela apporte à l'utilisateur ? La possibilité d'avoir accès au catalogue de toutes les bibliothèques depuis chez lui et de réserver des ouvrages en ligne pour les retirer ensuite dans la bibliothèque ou le point relais le plus proche de son domicile.

### **Le réseau des bibliothèques en pratique...**

Les bibliothèques adhérentes au réseau : Bonnemain, Lanhélin, Saint-Pierre-de-Plesguen, Pleugueneuc, Meillac, Saint-Domineuc, Québriac, Dingé, Tinténiac, Hédé-Bazouges, La Bausaine, Saint-Thual Et les points relais : Tressé, Lourmais, Plesder, Trévérien, Trimer, Cardroc, Saint-Brteuc-des-Iffs, Lanrigan et Lourmais

### **Les tarifs d'adhésion pour les habitants des communes du réseau :**

- > 10 € par adulte et par an (de date à date)
- > 5 € par adulte et par an (de date à date) pour les personnes bénéficiant des minima sociaux (RSA, APA, parents isolés, minimum vieillesse), les étudiants de 18 à 25 ans, les touristes (caution de 50€), les nouveaux habitants, arrivés il y a moins d'un an sur le territoire dans une commune adhérente au réseau
- > Gratuité pour les moins de 18 ans
- > Gratuité pour les bénévoles œuvrant en bibliothèque

Un programme d'animations du réseau paraîtra tous les 4 mois, demandez-le dans vos bibliothèques et point relais !





# Aquacia : Le nouveau centre aquatique Bretagne Romantique a ouvert ses portes

Après plusieurs mois de travaux, la partie couverte de Aquacia a ouvert ses portes au public le 19 décembre dernier. Les travaux de démolition de l'ancienne piscine ont débuté et la partie extérieure devrait accueillir les premiers nageurs dès le printemps. Ce nouvel espace propose des équipements de qualité et de nombreuses activités pour tous les âges, répondant aux attentes des habitants de la Bretagne Romantique.

## Près de 2600m<sup>2</sup> de bassins

Cette nouvelle piscine offre une surface d'eau doublée par rapport à l'ancien équipement. Les bassins de nage permettent aux sportifs de s'entraîner, le bassin aqualudique et la pataugeoire offrent un espace de jeux idéal pour les enfants et le SPA un lieu de détente pour les plus grands. Dès le printemps, le pentagloss et le bassin nordique complèteront cette offre de qualité.

## Des activités et des animations toute l'année

Les plages d'ouverture du centre aquatique sont deux fois plus importantes que sur l'ancien équipement. Jusqu'à 66h par semaine en été ! Aquacia propose des temps pour apprendre à nager et ce, dès le plus jeune âge, ainsi que de nombreuses activités aquasport : aquagym, aquafitness... Les clubs de sport conservent, quant à eux, toute leur

place. Enfin, tous les mois, l'équipe de Aquacia proposera un événementiel pour vivre différemment l'expérience proposée par le centre aquatique. En famille, entre amis, à n'en pas douter, vous y passerez un bon moment !

Plus d'information sur le site  
<https://ca-aquacia.fr/>



# Léo, la passion du thé

**Léo, ce jeune garçon de 20 ans qui a grandi sur Hédé-Bazouges, s'est découvert une passion pour les thés.**

« Quand j'étais petit, je voulais être nez », explique Léo, tout en ouvrant avec soin le coffret familial d'un service à thé en porcelaine de Chine. A côté, il dépose soigneusement les échantillons de thé : thé blanc millénaire du Vietnam de la région de Ha Giang (au nord du Vietnam) créé à partir des bourgeons avant le printemps. Un thé frais, iodé, éclatant et avec une finesse en bouche. Puis place au Oolong de Thaïlande, originaire de la ville « Mae Salong » à côté de Chiang Rai, au nord de la frontière chinoise. Un thé aux senteurs végétales et florales avec un côté frais et une texture huileuse, confortable et ronde, rassurante. Enfin, un Pu erh birman, de la famille des thés sombres. C'est un thé terreux, fort et audacieux.

## Puis Léo se raconte...

« Tout a débuté le jour où j'ai goûté un thé nature à l'âge de 10 ans, j'ai tout de suite aimé. Puis j'ai grandi, entouré de personnes inspirantes dont Jean-Yves Riaux, charpentier compagnon, qui est mon mentor. Ce grand ami de mon père m'a initié à la passion de l'art, du voyage, de la « démerde », d'une vie simple et libre. Et, à 13 ans, mes parents m'emmènent en voyage à Hong-Kong. Je découvre l'Asie et les variétés de thés. Je sens grandir une passion pour le thé avec la dégustation d'un Oolong.

## « A 15 ans, je cherche ma voie »

La moto, le thé, l'art sans oublier le voyage, le temps pour soi, l'envie de vivre de ses passions. Pas facile



> LÉO, EN MISSION EN BIRMANIE, ENTOURÉ DE SES INTERLOCUTEURS CHEZ UN PRODUCTEUR DE PU ERH.

quand on est jeune et peu motivé par les études. Aussi, je pousse les portes de la boutique « Le Palais des thés » à Rennes. Et, déterminé, je dis à Yann Sovinski, responsable de la boutique : Je voudrais être chercheur de thé. Intrigué mais pragmatique, il me conseille de poursuivre mes études.

Et, à 18 ans, étudiant en école de commerce, je reviens dans la boutique rennaise pour y effectuer un stage d'études de 2 mois et demi. C'est une révélation ; je découvre les saveurs, les notes, les textures des deux cents variétés de thé de la boutique. A l'issue de ce stage, je n'ai plus le cœur aux études. Cela n'échappe ni aux enseignants ni à mes parents.

Le destin fait parfois bien les choses car je reçois alors une invitation du Palais des Thés à Paris pour participer à une dégustation en présence de François-Xavier Delmas. Je réussis les 4 tests à l'aveugle proposés. François-Xavier Delmas, le dirigeant s'intéresse alors à moi et à mon projet de voyager pour travailler dans des plantations de thé en Asie, dans plusieurs pays en échange de l'hospitalité. Il teste d'avantage mes connaissances, dont celles du thé, ma motivation et ma capacité à me

débrouiller seul au-delà de l'Anglais et du Nepali que je parle. Puis un jour il m'annonce « tu vas travailler pendant 1 mois et demi au Népal à Patihavara ». Pincez-moi, je rêve !

## A présent, tu vas devoir créer ton propre thé...

Sur place, tout ce que j'avais lu dans les bouquins est irréal, j'avais juste le SAVOIR. J'ai vu et appris auprès du Tea Maker qui m'a accueilli : les théiers, les feuilles, la nature du sol, la météo, la récolte, le travail du thé. Je regardais, j'apprenais et je faisais. J'étais dans le SAVOIR-FAIRE. Erreur après erreur, j'ai appris la fabrication du thé jusqu'au jour où mon maître sur place m'a dit « à présent, tu ne me copies plus, tu vas de voir créer ton propre thé ».

## « Boire le thé et partir »

Décembre 2017 je suis de retour ici, transformé, riche de rencontres, d'apprentissage, enthousiaste, heureux. Je me sens Breton mais aussi Nepali. Ainsi, « Boire le thé et rester » aurait été facile car je me sens très bien dans la commune de Hédé-Bazouges que j'aime énormément.

Mais en janvier 2018 je me retrouve à suivre la maxime d'un maître japonais que j'admire, Sen No Rikyu, « Boire le thé et partir » et retrouver, pour un temps, mes frères de cœur au Népal.

J'ai consacré 2 semaines à préparer un long voyage de 8 mois avec la mission de chercher et d'acheter du thé pour le Palais des Thés. J'ai parcouru des kilomètres, à moto parfois, et fait étapes en : Birmanie, Thaïlande, Laos, Yunnan (Chine), Vietnam, Népal, Darjeeling (Inde), Taiwan, Japon et Singapour. J'y ai rencontré d'autres « tea-maker » mais aussi des céramistes, des potiers. Chaque rencontre amenait ses récits : les personnes, leur village, leurs pays.

A mon retour en septembre, je m'installe à Paris pour travailler pour le Palais des Thés. Je vis un rêve éveillé : le thé, les voyages, les rencontres. Je choisis de dédier ma vie au thé et un jour, j'aspire à être propriétaire et « Tea Maker ». J'aimerais être reconnu comme un « maître de thé ». Je souhaite sincèrement à chaque jeune de mon âge de trouver sa passion et d'y consacrer du temps chaque semaine. C'est un moteur pour se lever le matin, un épanouissement personnel constant que le système scolaire n'apporte pas.

### Si j'étais un thé ?

Je serais un « Wuyi ». C'est un thé qui pousse sur la roche. Très torréfié, il est teinté de notes de vieux tabac, mais aussi de vanille, des notes de vieux rhum et de feu. C'est un thé qui explose en bouche.

### Le saviez-vous ?

Pour une dégustation réussie, la préparation du thé est une étape à ne pas négliger afin d'en apprécier toute la richesse et la subtilité. La qualité de l'eau, le dosage, le temps et la température d'infusion sont des notions indispensables pour réussir son thé. Il existe une multitude de thés. Pour simplifier, il existe des couleurs de thé (le thé blanc, le Oolong, le thé noir, le thé vert,...), des thés parfumés et des thés par origine géographique.

**Pour en savoir plus :**  
Instagram [leo.prrn](#)

## Hélène Leroy, centenaire à Hédé-Bazouges

**Le 26 novembre dernier, la famille et les amis de Hélène Leroy se sont réunis à la résidence du Chemin vert pour fêter chaleureusement ses 100 ans. La salle de repas de l'EPHAD était pleine et chacun était heureux de partager avec Hélène ce moment émouvant.**

Madame Feudé présidente de l'EHPAD a rappelé la vie d'Hélène Leroy. Elle est née le 26 novembre 1918 à Saint Briec des Iffs. Son père était agriculteur et marchand de chevaux. Elle a fréquenté l'école des sœurs à Hédé puis l'école normale pendant deux ans avant de revenir sur la ferme familiale. En 1946 elle épouse René Leroy et n'a eu « qu'à traverser la route » pour s'installer avec lui dans le garage crée par ce dernier à Saint Symphorien. Dans ce garage elle travaillera avec René et connaîtra le développement de la mécanisation agricole et celui de l'automobile des années 50 et 60. Trois enfants sont nés de leur union, André, Marie-Hélène et Michèle. En 1966 le garage déménage en bordure de la route de Rennes-Saint Malo. En 1968 après le décès de son mari, Hélène Leroy poursuit l'activité jusqu'en 1971 puis le garage Renault est vendu à Monsieur et Madame Delacroix.



Hélène a toujours eu une retraite active avec ses 3 enfants, ses 5 petits-enfants et ses 11 arrière petits-enfants. Elle aime les activités manuelles, la lecture et le tricot. Elle s'est toujours intéressée aux chevaux, suivant les courses, connaissant le nom de tous les jockeys et de leurs montures et leurs performances. Autonome, elle est restée chez elle jusqu'en 2014 et les témoignages des responsables de la résidence, de ses amis et de sa famille ont montré combien elle s'intéresse encore aujourd'hui à ce qui se passe et elle est connue pour « son humeur égale et sa gentillesse ».

> MARCEL BARBOU ET SA FILLE LAURENCE. « LE TEMPS EST VENU DE TRANSMETTRE ET NOUS SOUHAITONS QUE TOUS LES HABITANTS DE HÉDÉ-BAZOUGES PUISSENT PROFITER DE CE BEL ENDROIT ET LE PRÉSERVENT ».

# La nature en héritage

*En ce jour de novembre, le soleil est de la partie et malgré le froid vif, Marcel Barbou, sa fille Laurence et son mari sont heureux de terminer la plantation de pommiers et poiriers sur leur parcelle du Bon espoir.*



C'est un bel après-midi d'automne et on se sent bien ici. IL est vrai que l'endroit est beau et calme : la fontaine à gauche après l'entrée alimente une rigole qui se déverse plus bas dans l'étang, la zone humide qui la longe est en partie drainée mais ne demande qu'à retrouver sa flore et sa faune caractéristique, la haie de conifères la protège des vents dominants. Au bout du chemin, à droite, la parcelle est plantée de chênes. Un lièvre la traverse en quelques bonds. Il y a même une petite carrière de sable dans le haut du terrain. Et puis bien sûr on est ravi de cette vue magnifique sur l'étang de Hédé. Regardé de ce côté, il prend des airs de lac semblant s'enfoncer très loin dans les terres.

Marcel BARBOU est le propriétaire actuel de cette parcelle et vient de prendre avec ses enfants une décision importante : celle de proposer à la commune de l'acquérir. Parce qu'ils aiment cet endroit, ils pensent souhaitable que ce terrain vienne enrichir le patrimoine de notre

commune, qu'il soit ouvert à tous les habitants et aménagé dans le respect de cet environnement préservé.

### Un projet de parc naturel

La parcelle s'étend sur près de deux hectares et borde au sud-ouest l'étang de Hédé. La famille souhaite garder environ 1000 m<sup>2</sup> pour y planter un verger. Le reste sera vendu à la commune. Il est vrai que pour la famille Barbou tant de souvenirs sont attachés à cet endroit. La parcelle appartenait à la famille d'Anna, l'épouse de Marcel. Anna était née précisément ici, dans la ferme de Bon Espoir en 1929. Elle est décédée en 2012 après avoir vécu avec son mari et leurs trois enfants à Vignoc sur leur exploitation agricole. Autrefois la parcelle était pâturée par les bovins de la ferme qui venaient aussi s'abreuver à la source. Après le partage des terres, Marcel Barbou l'a exploitée jusqu'en 1962 puis décision fut prise de planter des peupliers, en particulier sur la partie humide. Les arbres ont été abattus

en 2015. Mais l'histoire du lieu serait incomplète si on oubliait de parler de tous beaux jours par la famille et les amis à se baigner dans l'étang, à pêcher et à jouer.

**Aujourd'hui Marcel Barbou, 88 ans, pense que le temps est venu de transmettre cette parcelle à la commune : « j'y pensais depuis très longtemps, me disant que ce serait bien qu'un jour tous les habitants puissent profiter de ce bel endroit ». Reste à lui trouver un nom qui restera pour les promeneurs d'aujourd'hui et pour les générations futures. Sur ce point Marcel a un vœu : que le nom choisi porte celui d'Anna, son épouse qui aimait tant cet endroit.**

> EN TOUTE SAISON L'ENDROIT EST BEAU ET CALME, ON PEUT RESTER LONGTEMPS SOUS LES CHÊNES À REGARDER L'ÉTANG DE HÉDÉ.



**Le conseil municipal a donné son accord pour acheter la parcelle en sollicitant des subventions auprès de l'agence de l'eau et du programme européen LEADER. Un groupe de travail est désormais constitué qui doit réfléchir aux aménagements futurs. L'idée est d'en faire un espace de promenade, de détente mais aussi un lieu d'initiation à la faune et à la flore naturelles et à leur protection. Le site pourra être relié à la ZAC par un sentier et permettre à tous de venir dans ce coin de belle nature, à proximité immédiate du centre de HEDE. L'objectif étant de le préserver tout en le rendant accessible et ouvert.**

## La tribune de la majorité

▽ Comme chacun le sait, avant que les projets ne se concrétisent, il y a en amont beaucoup de travail de concertation, de réglementation, de financement mais la persévérance paie toujours. Les travaux des rues dans le bourg de Hédé ont démarré, pour 1 an, et amèneront plus de confort et de sécurité notamment aux cyclistes et piétons. Merci de votre patience et compréhension face à la gêne créée par ces travaux. C'est un des « gros » dossiers du mandat.

Nous avons également engagé un certain nombre de travaux liés aux économies d'énergie, qui est une volonté affichée, grâce au

dispositif CEE (Certificats d'Économies d'Énergies) porté par la CCBR (Communauté de communes Bretagne Romantique). Des travaux d'isolation de plusieurs bâtiments ont été également réalisés ainsi que des changements de luminaires de l'éclairage public sur certains secteurs avec un passage aux LEDS. Merci au service administratif pour leur mobilisation sur ce dossier qui doit être clos fin 2018.

Enfin, dossier engagé depuis 2010, le projet ZAC va connaître une étape importante le 14 janvier 2019, avec une convocation de « transfert sur les lieux », avec le juge des expropriations, qui rencontre la

commune, la SADIV notre aménageur et les propriétaires afin de pouvoir établir un prix de cession des terrains, pour servir un projet déclaré d'utilité publique par le Préfet. Preuve que servir l'intérêt général paie. Cela a toujours été la motivation de notre engagement. □

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et très bonne année 2019

## La tribune de l'opposition

▽ Il y a 10 ans, nous avons voté avec détermination la fusion. Ce suffrage devait permettre l'application d'un projet municipal ambitieux, visant à donner un temps d'avance à notre commune en proposant un développement cohérent du territoire.

Cette promesse de déploiement, faite par les mêmes majorités depuis 2005, n'a pas été tenue. Nous constatons tous un vieillissement des équipements municipaux déjà sous dimensionnés et une réduction comme peau de chagrin de l'offre des services publics.

Notre mandature débute en 2014. Désireux de porter des projets qui traduisent concrètement l'amélioration des services dus aux habitants, nous avons avancé des propositions simples comme :

> Le transfert de la bibliothèque dans l'ancienne agence postale. Les

locaux ayant été rénovés et mis aux normes, nous avons un lieu accessible en attendant la métamorphose du centre bourg.

> la transformation du hangar municipal face au Mille club en halle de marché pour donner un véritable espace aux producteurs locaux et associations avec des normes de sécurité. Malheureusement, nous n'avons pas été écoutés.

> La bibliothèque est informatisée aux frais de la CCBR mais reste perchée en haut d'escaliers improbables.

> Le hangar est confié petit bout par petit bout à une association. Charge à elle de l'équiper, l'assurer. En attendant, le Mille club reste ouvert aux quatre vents les jours de marché (bio certainement, énergivore sûrement).

Notre commune accueille régulièrement de nouveaux habitants. Pourrons-nous continuer à nous appuyer sur les « journées

citoyennes » et les bonnes volontés des associations pour palier aux demandes de tout un chacun ? Naturellement, Il faut maintenir les solidarités créatrices de lien social, mais notre rôle d'élus est d'assurer à tous des structures de services publics en adéquation avec les contraintes de la société (cantine, mairie, voirie, transports...).

L'année 2019 ne doit pas être une nouvelle année d'atermoiements, au seul prétexte qu'un projet immobilier prend du retard. Il y a des choix à faire, des projets à porter. Imaginons ensemble notre territoire ! □

Vos élus Stéphane Rochard, Annick Gicquel, Antoinette Depresle et Dominique Thebault vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2019.

## Quelques dates...

### >>> JANVIER

> 11 janvier  
Vœux de la municipalité

### >>> MARS

> 2 mars  
Fest Noz Les Amis du Petit Patrimoine  
> 26 mars  
Repas « Les dauphins »

### >>> AVRIL

> 28 avril  
Accueil des nouveaux habitants

### >>> MAI

> 8 mai  
Commémoration  
> 17 mai  
Journée citoyenne  
> 31 mai  
Gala comité de jumelage avec Wortham

### >>> JUIN

> 1 & 2 juin  
Grande vente Emmaüs  
> 14 au 16 juin  
Festival jazz aux écluses  
> 23 juin  
Fête de l'école privée  
> 29 juin  
Fête de l'école publique

## > Le maire a décidé de mettre un cahier de doléances à disposition des habitants à la mairie pendant 3 mois

Toutes les personnes qui le souhaitent pourront y écrire leurs critiques ou leurs propositions pendant les heures d'ouverture de la mairie. Le maire s'engage à faire remonter les propositions, les idées et les critiques aux hautes sphères de l'Etat.

## PERMIS & TRAVAUX

PERMIS DE CONSTRUIRE	NATURE	ACCORDÉ LE
BAUBION Enora 16 rue de l'Abbaye	Réhabilitation garage en habitation	12/09/2018
POIRIER Vincent 1 La Maison Blanche	Abri piscine	15/06/2018
VILBOUX Thomas 22 La Lande Es Glets	Extension annexe	13/07/2018
MEHEUST Julien 11 rue de Beauvoir	Extension habitation	29/06/2018
FERRÉ Sébastien 4 ter rue du Colonel Touhault	Extension habitation	13/08/2018
DEMIEL Nicolas 2 bis La Fougerais	Maison individuelle	07/12/2018
BOUCHER Julien 19 rue du Chemin Horain	Extension habitation	09/10/2018
CORMIER Nicolas 27 rue de la Lande	Maison individuelle	13/11/2018
LE MOUËLLIC Maxime 20 La Ville Allée	Maison individuelle	07/12/2018

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX	NATURE	ACCORDÉ LE
MALLET Pascale 17 rue Jean Boucher	Abri de jardin	15/06/2018
Commune de Hédé-Bazouges 10 place de la Mairie	Pose panneau affichage	05/07/2018
HULEUX Thibault La Fosse Marie	Clôture	05/06/2018
ODIC Charlène 15 rue des Forges	Changement fenêtres et porte garage	10/07/2018
Commune de Hédé-Bazouges Place de la Mairie	Panneau affichage	10/07/2018
OBERLIN Daniel 7 rue des Courtils	Abri de jardin	03/08/2018
FREMOND Anna La Ville Allée	Division parcellaire	23/07/2018
DANIELLOU Claire 2 rue André Chesnot	Abri de jardin	28/07/2018
LOUET Loïc 8 La Fougerais	Clôture sur muret + portails	13/08/2018
QUENELLE Sophie 1 Place du Château	Changement portes et fenêtres	25/09/2018
GAUCHER Aurélie 6 La Tremblais	Réfection toiture + menuiseries + clôture	09/09/2018
BEGUERET Marie-Hélène 13 place de l'Eglise	Réfection peintures menuiseries façade avant	25/09/2018
BARBIER Marcel 2 rue de Wortham	Réfection enduit muret	28/09/2018
DEPAIL Aurélie 7 rue de l'Abbaye	Réfection peintures menuiseries extérieures	09/10/2018
URVOY Léon-Paul 8 rue de l'Ile	Pose abri de porte d'entrée	04/10/2018
JEFFROY Héol 15 rue du Chemin Horain	Réalisation fresque sur château d'eau	26/11/2018
Commune de Hédé-Bazouges 5 place de la Mairie	Pose panneau affichage	26/11/2018
CHAMPALAUNE Guy 9 bis rue de l'Ile	Changement des ouvertures + pose velux	04/12/2018
PASCAULT Yves 2B rue de l'Etang	Véranda	26/11/2018



## Artisan charpentier, métallier designer

**Artisan créateur, Jean-Philippe Briand, 39 ans, a installé son atelier et sa famille en campagne à la Lande es Gletz.**

Dans son atelier, il travaille bois, métal et verre pour réaliser des pièces uniques (mobilier, agencement, verrière, escalier, ...) pour particuliers, architectes, commerçants et professionnels. Influencé par les artistes de street art, attaché

à l'originalité autant qu'à la qualité, ses réalisations sont issues d'un savoir-faire artisanal.

Autodidacte, Jean-Philippe a démarré sa vie professionnelle dans l'hôtellerie avant d'intégrer l'entreprise familiale de charpente à Langan pendant 10 ans. Puis il a croisé son mentor, un brocanteur designer qui lui a appris à travailler le métal et avec qui il s'est associé pendant 3 ans. Aujourd'hui, Jean-Philippe est installé à son compte dans un bel atelier lumineux qu'il a construit

lui-même où il dessine ses croquis, reçoit ses clients, ses fournisseurs et réalise ses ouvrages.

Sa grande fierté ? Un totem pour le célèbre pâtissier rennais Le Daniel pour lequel il a réalisé une grande cuillère en bois de 3 mètres avec son fouet en métal.

<https://jpbriand-creations.fr>  
Facebook **PBriandCreations**  
Instagram **@jpbriandboismetal**



## Ébéniste- agenceur et modèle éco- responsable...

**Yann Blain a des mains en or, il suffit pour le constater de voir la bâtisse qu'il restaure au bord de l'étang de Bazouges, là où se trouve également son atelier.**

En 2012 il fait une formation d'ébéniste, après avoir exercé différents métiers dans le secteur du bâtiment (frigoriste, poseur de panneaux solaires, plombier...). Pour s'installer à son compte, il y a environ un an, Yann a préféré le bois parce qu'il s'accorde avec ses convictions sur les énergies renouvelables et responsables.

Il répond à tous vos besoins d'aménagement intérieur sur mesure, en préservant la qualité de l'air ambiant. Pour cela il utilise des matériaux contenant le moins possible de solvants (peu de colles et de vernis mais plutôt des huiles dures naturelles). Il achète son bois localement dans une scierie qui propose des essences de provenance régionale. Il recycle ses chutes pour avoir le moins de déchets possible. Et tous les meubles que Yann conçoit son fabriqués avec de l'énergie 100% verte, il a choisit comme fournisseur d'électricité « enercoop ». Il propose néanmoins des prix abordables au vu de la qualité de ses ouvrages, et peut s'adapter aux budgets de ses clients en proposant des devis hors finitions ou hors pose par exemple.



Cet artiste du bois, mais aussi musicien, possède des qualités de luthier : il développe depuis 5 ans des « tambours à lamelles » en bois de pays. C'est un bel objet simple et rectangulaire dont le son doux est proche du xylophone. Semblable à la musique qui accompagne les contes des griots africains. Ses premiers instruments seront en vente courant janvier 2019, vous pourrez les voir sur son site.

**Yann Création Bois**  
22 rue du Petit Bourg, Hédé-Bazouges  
yanncreationbois.fr  
yanncreationbois@gmail.com  
06 60 43 62 11





## Ouverture d'une micro crèche à Hédé-Bazouges

**La micro-crèche ABC Hédé qui a ouvert cette année en septembre, au 1 rue des douves, est la deuxième réalisation du couple Girard.**

Retour sur un beau projet professionnel et de vie.

### Réaliser un rêve à deux

Jean-Yves Girard, d'une famille d'agriculteur avait toujours espéré s'installer à son compte en milieu rural mais la vie en a décidé autrement. Il est pendant 23 ans directeur d'une Maison Familiale rurale. A 55 ans, cette histoire s'arrête brutalement mais ce battant y trouve l'opportunité de monter son propre projet. Sa femme Odile est éducatrice de Jeunes Enfants depuis 25 ans et ce sont donc les compétences complémentaires du couple qui vont faire le succès de l'entreprise, plus une bonne dose de motivation et sans doute de longues soirées à peaufiner le projet ! Le plus difficile est de trouver un lieu : une opportunité s'ouvre à Guipel de louer des locaux tout neufs. Modeste, Jean-Yves Girard parle du dossier qu'il a monté patiemment pendant des mois avec le Conseil Départemental, du prêt qu'il a fallu négocier, des heures passées à étudier la viabilité financière du projet. Mais très vite les demandes affluent car les jeunes parents appré-

cient ces petites structures collectives à taille humaine. Au bout d'un an, la nouvelle crèche permet d'embaucher une équipe de 3 personnes supervisée par Odile qui se consacre désormais à plein temps à l'animation et au suivi pédagogique et technique, tandis que Jean-Yves accueille les familles, établit les contrats et assure la gestion de l'établissement. L'équilibre financier n'est pourtant pas assuré avec une seule structure de 10 enfants

### Deuxième étape

C'est l'opportunité de la mise en vente du bâtiment de l'office notarial à proximité du domicile familial qui va déclencher le deuxième projet. Cette fois-ci il faut acheter et Jean-Yves reprend le chemin de la banque pour négocier un deuxième prêt pour l'achat des locaux et la réalisation des travaux. Le chantier de rénovation complet est mené tambour battant par le couple qui supervise les travaux, tout en continuant à assurer le fonctionnement de la première structure à Guipel. En septembre 2018, la micro crèche fait sa rentrée. Elle accueille 10 enfants, il faut encore stabiliser le planning qui est moins rempli le mercredi mais les demandes affluent. On mesure les difficultés pour respecter les normes d'un établissement recevant de jeunes enfants, tout en rénovant un bâtiment ancien, dans le périmètre des

Bâtiments de France mais aujourd'hui l'espace entièrement rénové est accueillant et gai. Tout est prévu dans les détails : l'accueil individualisé des familles, les espaces dédiés aux différentes activités et ouverts, la cuisine aménagée où les repas sont préparés sur place avec une priorité dans l'achat des produits locaux, les chambres de repos pour chaque âge, l'espace extérieur sécurisé et l'accompagnement des familles qui va jusqu'à la prise en charge des formalités avec la CAF. Le projet pédagogique est porté par une équipe de 7 personnes qui se répartit entre les deux sites, avec Jean-Yves et Odile qui assurent le suivi et la coordination. Les 2 micro-crèches accueillent les enfants dans un climat convivial avec un personnel compétent qui anime les journées. Question planning, c'est évidemment compliqué car les enfants peuvent être en accueil sur 5 jours ou moins et on imagine combien il faut jongler pour gérer les plannings et pour assurer la continuité et la qualité du service si une auxiliaire de crèche est absente.

**Pour plus d'informations :**  
**Micro-crèche A.B.C Hédé**  
**1 Rue des Douves, Hédé-Bazouges**  
**Mail : jeanyves.girard35@gmail.com**





**HÉDÉBAZOUGES**  
**une commune  
pas si commune !**

Ou le bonheur à la campagne  
et réciproquement

●  
●  
●

# le petit tacot

le magazine communal de Hédé-Bazouges  
numéro 87 - janvier 2019

Mairie de Hédé-Bazouges  
7 place de la Mairie - 35630  
Hédé-Bazouges  
02 99 45 46 18 - fax 02 99 45 50 48

[mairie@hede-bazouges.fr](mailto:mairie@hede-bazouges.fr)  
[www.hede-bazouges.fr](http://www.hede-bazouges.fr)  
Facebook Hédé-Bazouges  
Twitter @hedebazouges